DLP 17-2-68 716861

LIBERTE
INDÉPENDANCE
VICTOIRE

L'EVEIL

Directeur politique
Fernand BAILLET

Rédacteur en chef
Yves SAUDMONT

Administrateur
Gérant
Jean NENNIG

Hebdomadaire d'informations locales de Nanterre - Suresnes - Puteaux - Courbevoie - La Garenne - Rueil
1, rue Volant - Nanterre - CCP Paris 16.951-56 - Tél. : 204-00-21 N° 1112 VENDREDI 16 FEVRIER 1968 PRIX : 0,50 F

POUR LE VIETNAM !

C'est ce que 80.000 manifestants ont exigé mardi dernier de la République à la Bastille à l'appel du Comité national d'action pour le soutien et la victoire du peuple Vietnamien

Une vue partielle de la manifestation. Des mots d'ordre clairs, une foule innombrable.

CORTÈGE DE CAMIONS VERS LE HAVRE, PARMI EUX CELUI DES HAUTS-DE-SEINE

Voici le camion des Hauts-de-Seine au port du Havre. Il était accompagné d'une délégation conduite par Jean Desmaison, membre du bureau fédéral du PCF (à gauche sur notre photo). Le chargement a été assuré par des denrées et du matériel collectés par le Parti Communiste, le Secours Populaire, l'Union des Femmes Françaises du département. Ceci en plus des sommes d'argent collectées.

SAMEDI 17 FÉVRIER, A 20 H 30

PALAIS DES SPORTS MAURICE-THOREZ
(avenue Irène-Frédéric-Joliot-Curie)

GRANDE SOIRÉE DE BASKET-BALL

COUPE NATIONALE « SENIORS F.S.G.T. »

AS-PTT BREST — CSM AUBERVILLIERS

HOT-LE-HAVRE — ESN-NANTERRE

A SURESNES

Le Conseil municipal contre les licenciements

Sombres perspectives à Sud-Aviation (page 5)

IMPOTS ET T.V.A.

LE gouvernement vient d'être obligé d'accepter que les contribuables réduisent de 15 % le versement qui leur est réclamé pour le premier tiers provisionnel. Sur l'impôt de l'an dernier, il avait dû accepter un abattement de 10.000 AF. Tout ceci montre que la protestation collective des contribuables a du bon...

Néanmoins, les prochaines feuilles d'impôts 1968 seront encore plus élevées que celles de 1967. Ce n'est pas peu dire.

En dix ans de pouvoir gaulliste, le nombre de foyers touchés par les feuilles d'impôt de l'Etat a doublé, passant de 4,5 millions à 9 millions. Les nouveaux assujettis, qui perdent les droits sociaux attachés à la non-imposition, sont presque exclusivement des petits salariés et retraités. Toujours en dix ans, le produit de l'impôt sur le revenu a triplé. Pourquoi tout cela ? Parce qu'en pleine connaissance de cause, le gouvernement se refuse à rajuster le barème, tandis que le coût de la vie augmente : de ce fait, même lorsque le pouvoir d'achat stagne ou baisse, l'impôt (à taux progressifs) monte deux fois plus vite que les autres prix. En 1953, la première tranche du barème, c'est-à-dire l'abattement à la base des salariés et pensionnés, était, pour une part familiale à 220.000 AF de l'époque, qui vaudraient 500.000 AF d'aujourd'hui; elle est toujours à 250.000 AF. Cela ne fait pas le compte...

L'ETAT oblige les départements et les communes à augmenter massivement les feuilles d'impôts locaux, sous peine d'arrêter toute réalisation, toute aide à la jeunesse, aux familles, aux personnes âgées, aux foyers en difficultés. C'est inscrit dans le V[e] Plan gaulliste. Le moyen est simple : le gouvernement rejette sur les collectivités locales ses propres charges. Il ne subventionne plus les constructions scolaires qu'à 50 % au lieu de 80 %.

Les feuilles jaunes des impôts locaux accusent, elles aussi le pouvoir gaullsite.

ENFIN, l'extension de la TVA, qui vient de déclencher la hausse de nombreux prix, à commencer par ceux du pain et du lait, montre toute l'injustice des taxes de vie chère, ces impôts sur la consommation des plus pauvres.

Les impôts de consommation fournissent 70 % des recettes fiscales de l'Etat. Le prélèvement qu'ils opèrent sur chaque achat correspond à une retenue de deux mois de salaire ou de retraite par an.

Le pouvoir actuel fait payer les travailleurs pour subventionner aux frais des contribuables, les grandes sociétés, les monopoles, et pour exonérer d'impôt les privilégiés.

LES élus communistes demandent une réforme démocratique de la fiscalité. Ils proposent que l'abattement à la base soit porté à 500.000 AF par part familiale, que les déductions des salariés et pensionnés soient relevées, que les taxes sur les produits de première nécessité soient supprimées, que l'extension de la TVA à l'artisanat et au commerce de détail soit abrogée, avec répercussion sur le coût de la vie. Ils insistent pour que le budget de l'Etat donne la première place à l'équipement social, à l'école, à la santé, aux réalisations utiles, et pour qu'il soit mis fin aux privilèges des monopoles et aux périlleuses dépenses improductives de la force de frappe.

C'est la voie du bon sens. Elle exige que se fasse entendre la ferme volonté de tous les travailleurs, de tous les petits et moyens contribuables.

Jacques KAHN.

PROCHAINEMENT A NANTERRE :

10 TOURS - 1200 LOGEMENTS

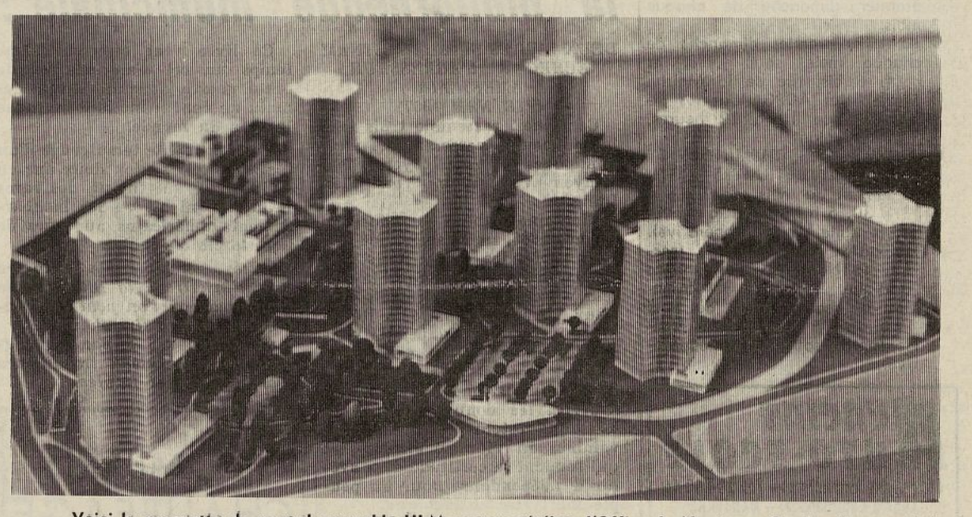

Voici la maquette du nouvel ensemble HLM que va réaliser l'Office de Nanterre. Ce chantier terminé, l'Office municipal gérera plus de 5.500 logements.

22.000 personnes dans ces seuls HLM, c'est le quart de la population totale de la ville. Autant d'habitants que n'en compte la ville de Lisieux, plus que n'en compte la seule ville de Sens...

Outre ses dix tours de 15 niveaux chacune, cet ensemble comptera un immense parking souterrain d'environ 800 voitures, un groupe scolaire et deux écoles maternelles que l'on aperçoit à gauche entre les tours; une maison de jeunes en haut à gauche; un centre commercial derrière les deux tours centrales; une station-service au premier plan.

Si aucun croc-en-jambe n'est fait à l'Office d'ici-là, dans quatre ans tout sera terminé.

LOGEMENTS :

A PROPOS de la " Relance "

Suite de l'interview de Fernand BAILLET

(Voir page 8.)

A RUEIL

OFFENSIVE ANTI-SOCIALE

- Bernard moteurs
- Mérot
- Aéro-mécanique

(Voir page 6.)

PUTEAUX

PRIORITE AUX CONSTRUCTIONS PRIVEES

(SUITE) Voir page 4

LE 1er MARS L'EVEIL : 16 pages avec " 5 colonnes à la une "

BRILLANT SUCCES DU GALA DE LA FEDERATION DES HAUTS-DE-SEINE DU P.C.F.

COURBEVOIE

PLUS DE 600 CHOMEURS

Voir en page 7

C'EST samedi dernier, au Palais des Sports de Nanterre, que la Fédération des Hauts-de-Seine du Parti Communiste Français tenait son gala de clôture de remise des cartes 1968. C'est donc dans une ambiance de fête que 1.300 militants se rassemblaient sous la présidence de Gaston Plissonnier, membre du Bureau politique et secrétaire du Comité central.

Avant que ne commence la partie artistique, celui-ci devait prononcer une courte allocution :

1.350 ADHERENTS NOUVEAUX...

« C'est une tradition pour notre fédération de rassembler les militants, leurs familles afin de clôturer la remise de la carte aux adhérents du Parti. Les chiffres sont éloquents : 1.350 adhésions ont été réalisées et 18 cellules constituées. A ce jour, la fédération des Hauts-de-Seine a autant de cartes placées qu'elle avait d'adhérents à la fin 1967.

On peut donc affirmer qu'en 1968, la fédération des Hauts-de-Seine va se renforcer par les centaines d'adhésions qui seront recueillies au cours des semaines et des mois à venir.

UN AUTRE GRAND SUCCES : LE BATEAU POUR LE VIETNAM

« En quelques semaines seulement, 31 millions ont été collectés par les communistes du département qui s'étaient fixé un objectif total de 30 millions. A ceux-ci s'ajoutent les millions de la Jeunesse Communiste, des syndicats, du Secours Populaire, de l'UFF... »

ACTUALITE...

Gaston Plissonnier aborde ensuite quelques-uns des problèmes qui marquent l'actualité.

« En raison de la forte concentration ouvrière, les questions sociales et économiques sont très sensibles dans le département. Depuis

(Suite page 8.)

NANTERRE

Permanences

- **Raymond BARBET,** député-maire, tous les mardis, de 17 à 19 heures.
- **Fernand BAILLET,** Conseiller général, premier adjoint, tous les vendredis, de 17 à 19 h.
- **Juliette DUBOIS-PLISSONNIER,** conseiller général, conseiller municipal, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 (mairie de Nanterre).
- **Permanences juridiques :** Les consultations juridiques ont lieu à la mairie, tous les jeudis, de 18 à 20 heures.
- **ARAC,** tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 5, rue Castel-Marly, conseil juridique.
- **FNDIRP,** tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 6 bis, rue de la Mairie, conseil juridique le premier dimanche de chaque mois.
- **ANACR,** premier dimanche de chaque mois, sauf juillet et août, 6 bis, rue de la Mairie.
- **Section des ACPG,** tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 35, rue Volant.
- **SECTION DES CHEMINOTS ET VEUVES DE RETRAITES** (CGT), 4e samedi du mois, de 10 h à 11 h 30, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- **Fédération des locataires (section de Nanterre).** Permanence juridique, le 1er et 3e dimanche de chaque mois, de 9 à 11 heures, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).

ACACIAS AUTO-ECOLE
66, rue des Amandiers — Tél. 204 68 46
Centre Commercial — NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs — Code filmé

CINEMAS

CINE-CLUB MUNICIPAL
2, rue de la Mairie
La projection commence à 20 h 45 précises
VENDREDI 23 FEVRIER
L'AVVENTURA
film italien
avec Monica VITTI

« Je tiens Antonioni pour un des plus grands metteurs en scène vivants. »
A. Astruc.

« L'homme agit, aime, souffre, poussé par des forces et des mythes moraux qui appartenaient à l'époque d'Homère, ce qui est une absurdité de notre temps », dit Antonioni.

L'Avventura est donc avant tout une remise en question de ces mythes moraux. C'est aussi un regard lucide posé sur une société dont toutes les valeurs sont faussées par l'argent. Voilà enfin un cinéaste qui a contribué au renouvellement de l'écriture cinématographique en lui donnant la souplesse et la fluidité du roman.

Votre Animateur :
G. Le Corre.

LA BOULE. — Vendredi 16 février, à 21 heures : **La guerre des monstres** (en couleurs). — Samedi 17, à 21 heures; dimanche 18, à 14 h 30, 17 et 21 heures; lundi 19, à 21 heures : **Les professionnels,** avec Lee Marvin (en cinémascope). — Mercredi 21, à 21 heures; jeudi 22, à 14 h 30 et 21 heures; vendredi 23, à 21 heures : **Tension à Rock-City** (en cinémascope-couleurs). — Samedi 24, à 21 heures; dimanche 25, à 14 h 30, 17 et 21 heures; lundi 26, à 21 heures : **Un espion de trop** (en couleurs).

LE CENTRAL. — Vendredi 16 février, à 21 heures; samedi 17, à 21 heures; dimanche 18, à 14 h 30, 17 et 21 heures : **Faites sauter la banque,** avec Louis de Funès et Jean-Pierre Mareille.

Horaire d'ouverture

DE LA PISCINE

Du 16 au 25 février 1968
— **Vendredi 16 février :** 11 h à 22 h.
— **Samedi 17 :** 11 h à 20 h.
— **Dimanche 18 :** 8 h à 18 h 30.
— **Lundi 19 :** 12 h à 14 h et 16 h à 20 h.
— **Mercredi 21 :** 12 h à 14 h et 16 h à 20 h.
— **Jeudi 22 :** 12 h à 20 h.
— **Vendredi 23 :** 12 h à 14 h et 16 h à 22 h.
— **Samedi 24 :** 12 h à 20 h.
— **Dimanche 25 :** 8 h à 18 h 30.

La piscine est fermée au public tous les mardis.

AMPLIFIER NOTRE SOLIDARITÉ AVEC LA LUTTE DU PEUPLE VIETNAMIEN CONTRE L'AGRESSION AMERICAINE

Avec élan, enthousiasme, les communistes, les démocrates, ont collecté pour le bateau de la solidarité avec le Vietnam qui lutte contre l'agression américaine.

Au cours d'un peu plus d'un mois, les 4 millions d'anciens francs ont été recueillis dont plus de 3 millions 200.000 anciens francs par les sections de Nanterre du Parti Communiste Français.

Au 11 février, le détail par section était le suivant :
— **Section du Centre (Maurice-Thorez) : 1.641.826 F.**
— **Section Berthelot-Fontenelles : 1.178.448 AF.**
— **Section du Petit-Nanterre : 410.000 AF.**
Total : 3.230.274 AF.

Par centaines, ceux qui avaient participé à cet important succès étaient présents à la manifestation organisée de la République à la Bastille par le Comité national d'action pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien.

Ils ont marqué ainsi leur volonté de poursuivre et d'amplifier leur solidarité avec les héroïques combattants du Vietnam et leur volonté d'imposer aux impérialistes américains de mettre un terme à leur guerre criminelle.

C'est pourquoi aussi, ils vont créer à Nanterre, dans les jours qui viennent, les comités de base dans les usines et les quartiers, pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien.

Ainsi, ils aideront à imposer la cessation immédiate et inconditionnelle des bombardements américains au Nord-Vietnam, ils exigeront la reconnaissance du « Front National de Libération » comme seul représentant authentique du peuple du Sud-Vietnam, le retrait des forces armées américaines. Ils proclameront aussi le droit pour le peuple vietnamien à gérer ses propres affaires sans immixion étrangère, dans la liberté, l'indépendance et la paix.

Lu pour vous cette semaine à la bibliothèque municipale :

DEUX LIVRES SUR LE VIETNAM

ECHEC A L'AGRESSEUR AMERICAIN
(VIETNAM 1967)

Ce recueil rassemble trois textes de hautes personnalités vietnamiennes : Vo Nguyen Giap, Nguyen Van Vinh, Van Tien Dung.

Bien que publiés au cours de l'année 1966, ils éclairent les raisons profondes de la Résistance vietnamienne. De ce fait, le lecteur y trouvera des éléments précieux pour comprendre la Résistance victorieuse du peuple vietnamien à l'agression sans cesse plus massive et plus cruelle des forces armées américaines. Il découvrira les données fondamentales qui restent plus que jamais valables au Vietnam en 1967, et qui fondent la certitude d'un avenir d'indépendance pour un peuple martyrisé et héroïque.

FACE A LA GUERRE
LE VIETNAM
de Charles FOURNIAU

Histoire d'une des plus dures luttes révolutionnaires de notre temps.

Comment un peuple qui avait déjà beaucoup souffert et qui devait, entre 1954 et 1956, atteindre enfin à la paix et à l'unité, a été replongé dans la guerre.

Ce livre veut être en même temps un cri d'alarme, car de toute guerre pourrait surgir demain un conflit mettant en cause la paix du monde.

Enfin, il est le témoignage d'un historien qui a vécu deux ans en R.D.V.N. et qui fut un des rares Français qui ait vu les bombardements américains au cours de leurs premiers mois.

Toute personne de Nanterre peut s'inscrire à la Bibliothèque municipale où l'on peut emprunter des livres à lire chez soi.

Cotisation : 3 F par an. Gratuité pour les vieux travailleurs économiquement faibles.

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
MACHINES A LAVER
REFRIGERATEURS
BENDIX
•
NANTER-SANIT
48, av. Georges-Clemenceau
NANTERRE Tél. 204 15-97
Facilités de paiement
Service après-vente

ACTE DE VANDALISME

Le samedi 3 février, vers minuit, un bruit de verres cassés tombant sur la chaussée, suivi de cris et d'une galopade, intriguait deux habitants du quartier des Canibouts.

Rapidement, ils comprirent qu'il s'agissait d'une bande de galopins de 16 à 19 ans environ, qui « s'amusaient » à descendre les ampoules et vasques des lampadaires de la Cité.

Chasse leur fut aussitôt donnée par ces deux habitants qui rattrapèrent l'un d'eux et lui expliquèrent fermement que ces actes étaient répréhensibles et nuisaient à la communauté.

SERVICE MEDICAL

MEDECINS DE SERVICE DE NUIT

Vendredi 16 février : Dr Guyonnaud, 77, avenue Félix-Faure : 204-34-77. — **Samedi 17 :** Dr Jacquet, 394, avenue de la République : 242-94-05. **Dimanche 18 :** Dr Jumel, 37, rue de Saint-Cloud : 204-13-96. — **Lundi 19 :** Dr Kondjoyan, 3, passage du Quignon : 204-24-09. — **Mardi 20 :** Dr Le Yoncourt, 14, rue Victor-Hugo : 204-23-77. — **Mercredi 21 :** Dr Louvet, 2, allée Edward-Jenner : 204-06-05. — **Jeudi 22 :** Dr Maous, 13, rue Saint-Denis : 204-38-93. — **Vendredi 23 :** Dr Parret, 139, rue de Colombes : 204-19-84. — **Samedi 24 :** Dr Petraud, 5, avenue Rochegude : 204-17-47. — **Dimanche 25 :** Dr Picarle, 11, rue de Bezons : 204-17-07.

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 18 février : Dr Barrey, 16, boulevard du Midi : 204-13-02. — **Dimanche 25 février :** Dr Bonnet, 68, boulevard du Couchant : 204-10-81.

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 18 février : Pharmacie Brenner, 2, avenue Georges-Clemenceau (place de la Boule) : 204-15-11. — Pharmacie Baton-Coppin, 9, Mail Ambroise-Croizat : 204-47-04.

Dimanche 25 février : Pharmacie Hassan, 152, avenue de la République : 204-55-41. — Pharmacie Maillard, 135, avenue Georges-Clemenceau : 204-13-33.

Pour les pharmaciens de service de nuit, s'adresser au commissariat de police, rue Saint-Denis, à Nanterre : 204-12-71.

DANS CETTE VILLE QUI BOUGE...

DEPART D'HEUDEBERT ?

Nous apprenons que des dispositions auraient été prises par la Direction des Etablissements Heudebert (biscottes) regroupée récemment avec d'autres entreprises pour se décentraliser.

Le motif invoqué par la Direction serait l'insuffisance de place dont elle dispose à Nanterre, ainsi que la perspective de voir son usine amputée d'un certain nombre de mètres carrés à la suite de l'élargissement d'une rue.

On s'étonne toutefois qu'une décision puisse être prise quant à un départ en province, alors que la ville se prépare à lancer l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle dans le quartier du Petit-Nanterre.

Nous reviendrons sur cette affaire.

METRO TOUJOURS

La gare de triage installée par la R.A.T.P., entre l'école des Provinces-Françaises et la gare de la Folie se couvre de jour en jour d'un stock de matériaux destinés à l'équipement du réseau express régional, entre la Défense et la gare de Nanterre-Centre. L'équipement de la ligne, une fois réalisé, ce centre de triage devrait disparaître pour faire place à des constructions dont on ne connaît pas encore la destination exacte.

SOUTERRAINS

Il semble qu'une décision définitive ait été prise par les services techniques de l'E.P.A.D. quant au passage de la voie de dégagement ouest de l'autoroute qui partira de la Seine, traversera l'avenue de la République, puis la ligne Paris-St-Germain, pour rejoindre la nationale 13 au carrefour Sadi-Carnot-avenue Clemenceau-rue de Suresnes. Sans savoir encore de façon précise si, jusqu'à la ligne Paris-Saint-Germain, cette voie sera réalisée en viaduc, il est par contre décidé qu'elle passera sous l'avenue Joliot-Curie (carrefour Sadi-Carnot), sur une longueur de 250 mètres environ, pour ressortir dans la rue Sadi-Carnot, à hauteur de la rue des Carriers.

AVENUE DE LA REPUBLIQUE

C'est en 1968 que les expropriations seront prononcées avenue de la République pour le passage du métro. On sait que la ligne qui « sortira » de la Faculté, à hauteur du restaurant universitaire, coupera l'avenue et longera celle-ci en souterrain, presque jusqu'à la gare où elle se raccordera en aérien avec la ligne Saint-Germain-Saint-Lazare.

La démolition des immeubles interviendrait vraisemblablement dans le courant de 1969, et le chantier débuterait à la même époque.

Signalons que les habitants de cette zone expropriée seront relogés dans l'opération dit du Chemin-de-l'Ile, dont nous parlons plus haut.

RUE DES PAQUERETTES

La ville procède actuellement au dégagement des terrains situés entre l'église du quartier du Petit-Nanterre et les bidonvilles qui subsistent encore à proximité de l'école.

C'est à cet emplacement, rappelons-le, que devrait être réalisé définitivement le Centre de Sécurité sociale de secteur, fonctionnant actuellement dans des locaux provisoires mis à sa disposition par la ville, près de l'école de l'avenue de la République.

REMERCIEMENTS

Mme veuve Bagnati et ses enfants, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de M. Bagnati, leur mari et père.

Avec les Vaillants et Vaillantes

Visage de l'amitié

Voici comment est né un nouveau club aux Vaillants :

Le groupe A.-Makarenko des Vaillants et Vaillantes a participé à l'opération « *Un Bateau de la Solidarité au Vietnam* ».

Tous nos gars et toutes nos filles savaient que là-bas, au Vietnam, le pays était sauvagement bombardé, que tous les jours des enfants comme eux mouraient, ou allaient à l'école dissimulés aux avions américains. Il fallait les aider!...

Michel propose de se retrouver un jeudi après-midi pour confectionner des objets : « Que chacun vienne avec ses idées, des « choses » qu'il sait faire, de la laine, des crayons de couleur, et puis on verra! Le jeudi suivant quelques Vaillants étaient au rendez-vous, ils ont mis en commun leurs idées, leurs goûts et ont fabriqué des petits bonshommes vietnamiens... et d'autres Vaillants en ont emporté « pour les faire à la maison ».

Et ils continuèrent : « Si on allait vendre nos objets? » L'idée lancée fut retenue. Quel travail et quel succès!

C'est à ce moment que l'idée prit corps. Les travaux continuèrent sous l'égide du « *Club de l'Amitié et de la Solidarité* » et s'élargirent au projet d'une exposition de dessins sur le thème : « *La paix au Vietnam* ».

Nous avions découvert l'un des visages d'un Club de l'Amitié.

Mais d'autres possibilités peuvent exister avec la création d'un club : *la correspondance, le folklore, les timbres, les chants, la radio amateur, les collections de cartes postales, mais aussi les contacts avec les groupes d'autres pays, les échanges entre Vaillants et Pionniers, entre gars et filles du même âge et de pays différents...*

C'est tout cela un « *Club de l'Amitié et de la Solidarité* » !

Les activités du « Club de l'Amitié et de la Solidarité » des Vaillants de Nanterre se dérouleront tous les samedis, à partir de 14 heures jusqu'à 19 heures; de cette manière il sera possible aussi bien aux lycéens, collégiens qu'écoliers d'y participer aux heures qui leur seront intéressantes.

A samedi !

M.-Claude LHEROT,
monitrice de l'U.V.V.

Pour participer à ce club, remplir le bulletin ci-dessous :
Mon nom .....
Mon prénom .....
Mon adresse .....
.....
.....
Mon âge .....
Signature de mes parents :

L'adhésion au « *Club de l'Amitié et de la Solidarité* », qui est en même temps une assurance accident, s'élève à 5 francs par an.

Renseignements : Mlle M.-Claude Lhérot, Foyer des Jeunes, 309, avenue de la République, *tous les samedis après-midi !*

Souscription nationale des Vaillants

Il est une habitude, parmi tant d'autres, c'est de dire que l'argent est « le nerf de la guerre ». Notre guerre, à nous, c'est la lutte contre les idées fausses inculquées à la jeunesse; c'est la lutte pour la démocratisation des loisirs de l'enfance, c'est le combat mené chaque dimanche pour assurer à tous les enfants de travailleurs des loisirs sains et actifs, au sein de notre groupe de l'U.V.V. Pour cela, nous avons besoin d'argent! Nous ne devons ni en avoir honte, ni nous en cacher...

Depuis plusieurs années, notre mouvement n'a jamais reçu de subvention nationale; les seules ressources pécuniaires dont nous disposons, sont celles que nous suscitons par nos activités. En premier lieu par notre campagne financière annuelle.

Depuis quelques années, à cette campagne financière s'est greffée une campagne nationale de recrutement. Et c'est une chose juste, car à côté d'un développement financier indispensable, il est vital que notre groupe non seulement vive, mais se développe, pour avoir une U.V.V. aussi puissante que les idées et les principes qu'elle inculque, que le développement et l'ardeur de ses moniteurs le feraient espérer.

Nous sommes persuadés que vous saurez réserver un bon accueil à nos Vaillants qui viendront vous voir.

Vous pouvez également adresser vos dons par mandat à M. Michel Lhérot, 1, allée des Iris, pt 142 — 92 Nanterre, ou à un Vaillant de votre connaissance.

Avec l'argent que nous aurons reçu ou collecté, nous pourrons dire que vous nous aurez beaucoup aidés !

M.-Claude LHEROT.

Il a peut-être la tête dans les nuages, mais il a les pieds sur terre, pour tous ses achats d'électro-ménager, il fait confiance à Télé-Ménager-Diffusion, 13, place Gabriel-Péri, à Nanterre, tél. : 204-16-10.

AVIS AUX PARENTS

Quelques cas de poliomyélite ont été signalés dans un quartier bien délimité de Nanterre.

Toutes les mesures de prophylaxie ont été prises afin d'éviter que de nouveaux cas ne se produisent.

A ce propos, il est recommandé aux familles de veiller à ce que la vaccination soit faite à tout jeune enfant. Il leur est conseillé également de faire vérifier les délais de rappel de vaccinations par les médecins traitants.

(Communiqué.)
12-2-1968.

La Cellule Paul-Vaillant-Couturier du P.C.F. remercie ses amis qui ont contribué à la réussite de sa petite fête du dimanche 11 février et invite les personnes qui n'ont pas retiré leurs lots à les prendre chez Mme Henri, 224, rue Philippe-Triaire, tous les soirs, à partir de 18 heures.

C. D. H.

SAMEDI 17 FEVRIER 1968
à 20 h 30

(salle des fêtes du Pt-Nanterre)
20, rue des Pâquerettes

REMISE DES CARTES 1968

du Comité de Défense de « l'Humanité » aux vaillants diffuseurs de « l'Humanité », en présence de **Marcel Verrier,** rédacteur au journal **« l'Humanité ».**

La soirée se terminera par une **partie artistique.**

Les lecteurs de « l'Humanité » et de « l'Eveil » sont cordialement invités à participer avec leur famille à cette soirée.

Entrée gratuite.

ECHOS...

RECONSTRUCTION INTERDITE

La Société O.R.E.E., dont les bureaux et ateliers ont été détruits par un incendie au mois de novembre dernier, rue Paul-Vaillant-Couturier, ne sont pas autorisés à reconstruire. Par décision de la Direction de l'Urbanisme, l'entreprise avait déjà été mise en demeure d'avoir à évacuer les bâtiments construits pour fin 1967.

NOUVEAUX BUREAUX

Des nouveaux bureaux vont être construits en bordure du parc de la mairie, côté église. Ils remplaceront, en partie, les bureaux évacués pour faire place à l'ordinateur qui devrait fonctionner dès le mois de juillet prochain.

1.000 LOGEMENTS ?

Le ministère des Finances envisagerait la construction sur Nanterre de 1.000 petits appartements destinés à son personnel célibataire. Va-t-on bientôt construire des immeubles où ne se retrouveront ensemble que des chauffeurs de taxis, d'autres où ne se retrouveront que des ouvriers du bâtiments, etc.

LOGEMENTS, MAIS PAS D'ECOLES

Les 600 logements du futur groupe HLM du Chemin-de-l'Ile, entre l'avenue Jules-Quentin et la rue Paul-Morin, ont été adjugés par l'Office d'HLM. Les travaux devraient commencer incessamment. Cependant, le ministère de l'Education nationale n'a toujours pas débloqué le financement du groupe scolaire qui figure cependant en tête de la liste des priorités sur le plan départemental.

INITIATIVE HEUREUSE

Les enfants de l'Institut Médico-pédagogique de Nanterre sont actuellement en classe de neige au centre municipal de La Bourboule. C'est sans doute avec cette catégorie d'enfants une expérience unique, mais elle semble déjà, suivant les premières informations recueillies, obtenir un succès étonnant.

CONSEIL MUNICIPAL

On annonce, pour la fin de ce mois, une réunion du Conseil municipal au cours de laquelle seront examinées une quarantaine d'affaires, parmi lesquelles le vote du budget municipal pour l'année 1968.

MISE AU POINT

La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie

de la Région parisienne a été saisie de nombreuses plaintes émanant de commerçants, d'établissements de soins, d'entreprises ou d'autres annonceurs éventuels, sollicités par des publicistes qui se réclament du patronage de la

SECURITE SOCIALE

La Caisse tient à faire savoir qu'elle est totalement étrangère à ce genre de démarches et qu'elle ne saurait en aucune façon en supporter la responsabilité.

ELECTION DE LA ROSIERE

Inscription des Candidates

Le député, maire de Nanterre informe les jeunes filles qui seraient désireuses de figurer sur la liste de présentation qu'elles devront se faire inscrire à la mairie *jusqu'au* 30 *mars* 1968 *inclus.*

Les conditions d'inscription requises sont les suivantes :

Les jeunes filles présentées pour le choix d'une Rosière devront être nées dans la commune de Nanterre où l'habiter depuis au moins dix ans sans interruption au 1er mai de l'année du couronnement.

Ces jeunes filles devront être de mœurs irréprochables, vivre de leur labeur journalier, ne pas avoir moins de 17 ans accomplis ou plus de 2 ans révolus à la date du 1er mai.

Le couronnement aura lieu le DIMANCHE DE LA PENTECOTE, 2 JUIN 1968, *au cours d'une cérémonie solennelle.*

ETAT CIVIL

Du 5 au 11 février 1968

NAISSANCES

Latrèche Fayza — Saigal Indra — Dutheuil Corinne — Dahmani Latifa — Kayat Rabia — Latrèche Rabia — Kacem Reddouane — Pieri Dominique — Joao Christian — L'Higuinen Léna — Rabi Mohamed — Benmerabet Tahar — Hafayed Aïssa — Slimani Zoulika — Teldji Mohamed — Betidji Nordine — Recuerda Michel — Bailly Fabien — Bonnet Laurent — Le Coassin Elisabeth — Cordeiro Francisco — Decarpentrie Guy.

MARIAGES

Cuzzucoli Bruno, 35, rue de la Source, et Strada Josette, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). — Tamerabet Belkacem, 16, rue de l'Industrie, et Vallée Michelle, 16, rue de l'Industrie. — Leclerc Jean-Claude, 20, rue du Bois-Joly, et Thomas Françoise, 82, rue H.-Barbusse. — Tirache René, 403, avenue de la République, et Dermilly Germaine, 403, avenue de la République. — Chambellant Claude, 42, rue E.-Dubuis, et Glemeau Jacqueline, Fougères.

DECES

Letalle Marthe, veuve Tallendier, 9, rue H.-Barbusse, 83 ans. — Desreumaux Rémi, 484, rue de Courbevoie, 67 ans. — Grandmougein Charles, 403, avenue de la République, 83 ans. — Guizelin Maurice, 403, avenue de la République, 59 ans. — Benichou Nedjema, 17, allée H.-Cabet, 66 ans. — Castel Alain, 404, rue de Courbevoie, 3 ans ½. — Valenduc Berthe, épouse Wallerand, 31, rue de Colombes, 64 ans. — Moriaud Andrée, 403, avenue de la République, 63 ans. — Le Hegarat Eugène, 403, avenue de la République, 69 ans. — Brochen Jean-Baptiste, rue de Sartrouville, 63 ans. — Lefeuvre Jane, veuve Pajot, 114, boulevard du Général-Leclerc, 67 ans. — Barlemont André, 403, avenue de la République, 62 ans. — Palacen Jean, 2, rue de Suresnes, 62 ans. — Le Bouder, 8 bis, avenue H.-Martin, 46 ans. — Vasseur Pauline, épouse Pigeon, 403, avenue de la République, 67 ans. — Goujeon Marie, épouse Dubuisson, 403, avenue de la République, 86 ans. — Minier Léontine, veuve Régnier, 403, avenue de la République, 79 ans.

MARBRIER FABRICANT
TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE
FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNÉE
Lucien BERLY
Ancienne Maison Ed. BERLY, créée en 1880
107, Rue de Courbevoie, NANTERRE
2, Rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27
QUALITÉ GARANTIE PRIX DE GROS
CREDIT GRATUIT
Atelier de Fabrication :
118, Rue de Courbevoie
Téléph. : BOI. 14-27

Bois au détail
MONBOIS - 10, rue Sadi-Carnot NANTERRE
Tél. 204-11-00
Tous les panneaux et débits immédiatement à vos mesures
OUVERT tous les jours jusqu'à 19 h. et le dimanche matin. Fermé le lundi.
LIVRAISONS GRATUITES

McCann-OL 2/68
OPEL OLYMPIA
UNE 6 CV. QUI EN VAUT 9 !

venez vite l'essayer chez:
André TAURAND
votre concessionnaire
8, avenue Lénine Nanterre-BOI 17-15

NANTERRE

LA GREVE DES TRAVAILLEURS DE CHEZ ALUVAC

Les 500 travailleurs et travailleuses de l'entreprise Aluvac (fonderie de précision) ont « entamé » leur deuxième semaine de grève pour leurs revendications, soit : augmentation de 0,45 de l'heure; diminution des cadences; révision des classifications.

Jusqu'à vendredi dernier, la direction n'avait encore fait aucune proposition sérieuse qui permette d'envisager le règlement du conflit. Ce jour, les délégués accompagnés d'une délégation de travailleurs se sont rendus au siège de l'entreprise, rue Balazac, afin d'exiger des discussioins sur les revendications. Cette discussion a enfin eu lieu, mais la direction a refusé de faire de nouvelles propositions.

Réunis aussitôt après, les travailleurs, à l'unanimité, reconduirent leur grève et décidèrent de se retrouver le lundi matin 12 février, à 5 h 30, devant l'entreprise. Ce qui fut fait et les travailleurs décidèrent de reconduire une fois de plus leur mouvement de 24 heures au cours d'une assemblée générale qui a rejeté, à l'unanimité, les propositions de la direction.

Celle-ci proposait de supprimer l'augmentation de 4 % accordée au 1er janvier, *que les travailleurs ont déjà touchée.* Elle remplaçait cette mesure en donnant 0,08 F de l'heure à tous, plus 2 % sur l'ensemble de ce nouveau salaire.

En fait, elle réduisait, pour certains travailleurs, le salaire acquis le 1er janvier, le maintenait pour d'autres, accordait une légère augmentation pour certaines basses catégories de travailleurs.

Depuis le début de ce mouvement, plus de cent adhésions ont été effectuées à la C.G.T.

Les élus de la localité ont apporté leur soutien aux travailleurs. La commission exécutive de l'Union des syndicats C.G.T. des Hauts-de-Seine a également assuré les travailleurs de son soutien, et a invité ses organisations à contribuer à organiser la solidarité en collectant de l'argent qui a été versé au Comité de grève des travailleurs de chez Aluvac. Plus de 680.000 AF furent collectés dans les usines attenantes à Aluvac ainsi que dans la localité.

L'action se poursuit.

DERNIERE MINUTE : *A l'heure où nous mettons sous presse nous apprenons que les travailleurs ont décidé de reprendre le travail. Ils ont obtenu 0,08 F sur le taux de base, plus 2 %, plus 0,39 % d'incorporation de prime de production. L'action se poursuit à l'intérieur de l'entreprise.*

Electricité - Auto
S.A.G.E.
45, rue Veuve-Lacroix
LA GARENNE 242-36-75
Allumage - Démarrage - Eclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

L'Union des Femmes Françaises de Nanterre prépare sa VEILLÉE DE LA PAIX

« Maman, sauve-moi, les flammes me brûlent ! »

C'est le cri de l'enfant vietnamien transformé en torche vivante par le napalm et les bombes que l'aviation américaine déverse chaque jour sur la terre du Vietnam.

Aucune mère au monde ne peut rester sourde à cet appel. Chaque jour, la presse, la radio, la télévision nous apportent des images atroces de la guerre que le gouvernement des Etats-Unis fait au peuple du Vietnam.

En une seule journée à Hanoi, deux cents personnes ont trouvé la mort dans les bombardements américains visant un hôpital et un jardin d'enfants; c'est cette période que le président Johnson a choisi pour parler à nouveau de la paix « souhaitée », alors qu'il poursuit son agression et se refuse à reconnaître le droit du peuple vietnamien à choisir librement son destin.

C'est à l'occasion de la Journée internationale des Femmes que l'UFF consacrera, cette année encore, sa Veillée à la Paix au Vietnam, pour que la juste cause du peuple vietnamien luttant pour son indépendance et sa liberté devienne enfin une réalité.

L'UFF poursuit sa route pour que le peuple vietnamien retrouve enfin la paix, et continue ses actions pour lui apporter le soutien moral et matériel dont il a tant besoin.

C'est ainsi que sur Nanterre, des centaines de signatures ont été recueillies pour réclamer : la cessation immédiate des bombardements sur le Nord-Vietnam, le retrait des troupes US conformément aux Accords de Genève, la reconnaissance du Front National de Libération comme l'interlocuteur authentique.

L'UFF a participé au « Bateau de la Solidarité » en collectant des jouets et en confectionnant des pull-overs pour les combattants.

Nous continuons notre lutte et redoublons d'activité pour faire de cette Veillée de la Paix une grande manifestation au cours de laquelle vous viendrez nombreux réclamer, avec encore plus de force **la paix au Vietnam.**

Retenez dès maintenant cette soirée :

MERCREDI 6 MARS 1968
au cinéma de la Boule
Un grand film :
« LA KERMESSE HEROIQUE »
L'UFF de Nanterre,
Le Bureau.

"Culture et Travail"

Nous rappelons que le débat : « CULTURE ET TRAVAIL » aura lieu le VENDREDI 23 FEVRIER, à 19 heures, salle du Conseil municipal.

(Les invitations sont à retirer au Centre culturel communal, parc de la mairie, tél. : 204-01-20, poste 04).

Jeunes de Nanterre, aimez-vous la géologie ?

Ci-dessous, voici ce qu'en pense Y. L'Haridon, animateur du club « Géologie » du Centre culturel communal.

Depuis le début de l'année fonctionne au Centre culturel communal un club de géologie, destiné à faire connaître aux jeunes à partir de quinze ans cette science qui ne cesse de prendre de l'importance : **recherches pétrolières et minières, implantation de barrages, ponts, routes, étude des séismes et volcans, et dans d'autres domaines aussi divers que l'agriculture ou la décoration.**

Outre ses applications pratiques, la géologie peut être un passe-temps agréable et enrichissant : La sortie dominicale ne sera plus cette obligation de prendre l'air entre des voisins transistorisés et des enfants qui ne comprennent pas l'utilité de venir s'ennuyer à la campagne, quand il est si facile de le faire devant la télévision. Vous préférerez vite l'atmosphère calme et tranquille d'une sablière, crayère ou marnière, et vous céderez rapidement à l'instinct du collectionneur qui sommeillait en vous. Vous verrez ressusciter toute une vie, éteinte depuis des millions d'années : **des coquillages, des oursins, des algues, des plantes...** Bien vite, vous voudrez savoir comment ces êtres ont pu arriver là où vous les découvrez ? Vous voudrez savoir comment naissent les cristaux, comment se forment les montagnes, les volcans, les tremblements de terre.

Il serait trop long de vous expliquer tout ceci par écrit. Nous préférerions de beaucoup le faire de vive voix, en espérant vous compter bientôt parmi nos adhérents.

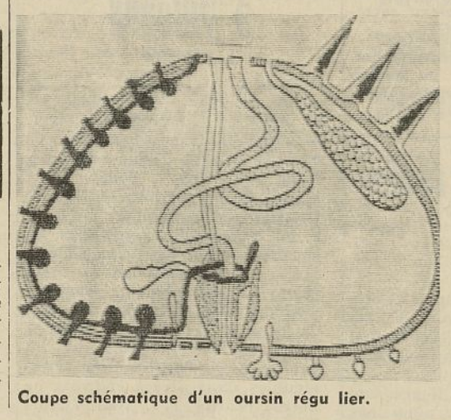

Coupe schématique d'un oursin régu lier.

Réunion du Club : tous les samedis après-midi, de 16 h à 18 h, au laboratoire de **l'Ecole de Garçons des Provinces-Françaises,** allée de Normandie, gare de la Folie, autobus 159, arrêt : Soufflot.

Renseignements et inscriptions au Centre Culturel Communal, mairie de Nanterre, tél. : 204-01-20, poste 04.

THÉATRE DES AMANDIERS
Compagnie Pierre DEBAUCHE

LE THEATRE DES AMANDIERS, Maison de la Culture de Nanterre, reprend ses activités permanentes

A la fin de l'année dernière, le Théâtre des Amandiers avait dû mettre en sommeil son équipe d'animation. Les activités qu'elle avait menées en 1967 correspondaient en tous points à celles d'une Maison de la Culture. Aussi le théâtre s'était-il défini comme « Maison de la Culture expérimentale ». Mais, à un certain moment, par manque de crédits, il était devenu malheureusement impossible à l'équipe de poursuivre ses activités.

Cette année, grâce aux efforts de la municipalité et grâce à l'appui fourni par une campagne de signatures couronnée de succès, la création d'une Maison de la Culture à Nanterre vient d'être décidée. Un accord est intervenu entre la Municipalité et le Ministère des Affaires culturelles pour qu'à partir de 1968 le Théâtre des Amandiers soit une Maison de la Culture en préfiguration. Cet établissement, dirigé par Pierre Debauche, verra sa construction achevée dans quelques années. Mais, d'ores et déjà, des crédits viennent d'être accordés, qui permettent la reprise d'une animation permanente.

Deux exemples : depuis le début de l'année, les *cours d'initiation musicale* ont recommencé. Les instruments de l'orchestre (bois, cuivres et cordes) seront présentés cette année à 3.000 élèves des écoles primaires. Par ailleurs, un cours de 25 élèves, destiné à la formation de comédiens-animateurs vient d'être créé par Pierre Debauche. Faute de locaux, ce cours a lieu provisoirement à Paris.

Désormais, nous vous informerons régulièrement des activités de l'équipe du Théâtre des Amandiers.

Chaque semaine, selon la place disponible dans l'*Eveil,* il en sera rendu compte dans ces colonnes.

« TOUTE L'AFRIQUE »
Semaine de cinéma africain organisée par le Théâtre des Amandiers, au Cinéma de la Boule, 9, rue Paul-Vaillant-Couturier, du 21 au 30 mars.

L'année dernière, au mois de février, une semaine de cinéma latino-américain s'était déroulée à Nanterre. 19 films, dont 7 en première exclusivité, avaient été projetés à cette occasion. Le succès d'une telle manifestation incitait à la renouveler, toujours en prenant pour thème la présentation d'un continent.

Cette Semaine aura pour but de faire *connaître* l'Afrique et les luttes qu'elle mène, son combat contre le sous-développement et le néo-colonialisme.

En effet, les films qui seront projetés, quels que soient leur intérêt et leur qualité, ne peuvent se suffire à eux-mêmes. Un travail d'*animation,* dans les quartiers, les comités d'entreprises, les foyers de jeunes, la Faculté, est le complément nécessaire de cette manifestation : des courts-métrages seront donc présentés, des discussions et des débats seront organisés. Ainsi, il sera possible de montrer concrètement à tous les habitants de Nanterre et de la région quelques aspects des réalités économiques, politiques et culturelles du continent africain.

UN WEEK-END CULTUREL A GRENOBLE

De nombreuses Maisons de la Culture s'ouvrent partout en France. Le Théâtre des Amandiers organise en mars la visite de l'une des réalisations les plus intéressantes en ce domaine : la Maison de la Culture de Grenoble. Cette sortie aura lieu les 9 et 10 MARS prochains, et comprendra :

— un voyage aller-retour, avec retour de nuit, en couchette;
— une représentation du spectacle mis en scène par Antoine Vitez, *Le Dragon;*
— une visite organisée de la Maison de la Culture.

- Le prix de ce week-end est de : 119,00 francs.
- Avec hébergement à la Maison des Jeunes Alpins, en chambre de 2 personnes : 145,00 francs.
- Avec logement à l'hôtel, en chambre individuelle : 164,00 francs.

■ Inscriptions au Théâtre (BOI 37-13) et à la Bibliothèque municipale.

FAITS DIVERS - FAITS DIVERS

ET ÇA CONTINUE !
EFFRACTION AU DISPENSAIRE DES PAQUERETTES...

Dans la nuit du 8 au 9 février, vers 1 heure du matin, deux individus ont pénétré dans les locaux du centre de santé du Petit-Nanterre, 20, rue des Pâquerettes, après avoir brisé une vitre de la porte d'entrée côté façade nord.

Dès l'arrivée de la police, les deux individus probablement alertés par le va-et-vient avaient « disparu ». Aucun vol n'a été constaté, les cambrioleurs ayant été dérangés.

ET CAMBRIOLAGE
A L'ECOLE DES PAQUERETTES

Cette même nuit, à la même heure, l'école des Pâquerettes a également reçu la visite de cambrioleurs, probablement les mêmes qui ont opéré au centre de santé, mais là avec plus de « chance » encore, puisqu'ils ont emporté une paire de jumelles appartenant au directeur de l'école des garçons, ainsi que de nombreuses clés.

Une paire de lunettes, propriété de Mme la Directrice des filles a été brisée.

Les malfaiteurs ont pénétré dans la cour du groupe scolaire après avoir « sauté » le grillage de clôture. Les portes d'entrée sur vestibule côté garçons, du bureau de M. le Directeur, ainsi que celle de l'infirmerie ont été fracturées. Dans deux bureaux et dans l'infirmerie, les meubles ont été également fracturés et fouillés. Dans les deux cas plainte a été déposée contre inconnu.

INCENDIE
RUE DE SARTROUVILLE

Dimanche 11 février, un incendie s'est déclaré, vers 21 h 15 dans un camion désaffecté servant de logement à un Nord-Africain. Malgré l'aide apporté par les voisins, le camion a été la proie des flammes.

Les pompiers arrivés peu après ne purent que noyer les décombres. Il semble que le sinistre a été provoqué par un poêle. Pas de blessé.

(Correspondant Eveil .)

ASPHYXIE

Mercredi matin, a été découvert mort à son domicile, 14, rue Volant à Nanterre, M. Jean-Pierre Goldchmit, âgé de 23 ans, garçon coiffeur.

C'est son employeur qui, étonné de son absence, réussit à s'introduire chez M. Goldchmit par une fenêtre qui découvrit le drame.

Le malheureux avait succombé à une asphyxie accidentelle occasionnée par le mauvais fonctionnement de son poêle de chauffage.

Tous les efforts des pompiers alertés se révélèrent vains.

AUTO-ECOLE MARCEL
Tous Permis
On prend à domicile
COMPERE
Tél. BOI 06-90
41, rue de Stalingrad - Nanterre

NOUVEAU MAGASIN

Bonne nouvelle pour les ménagères des Pâquerettes, Dequéant et Canibouts : enfin un magasin de chaussures est en train de s'ouvrir au centre commercial des Pâquerettes. Comme aux précédents commerces, souhaitons-lui la bienvenue.

Sté Moro FRÈRES
140, r. P.-V.-Couturier - Nanterre - Tél. 204-29-56
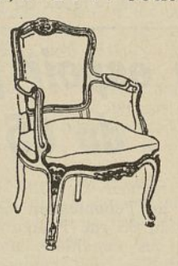
Agencement décoratif
MEUBLES
Style et moderne
MEUBLES DE JARDIN

ESN - SPORTS - ESN - SPORTS - ESN - SPORT - ESN

FOOTBALL

DIMANCHE 11 FEVRIER
en Championnat
Stade Gabriel-Péri, à Nanterre
U.S.O.-BEZONS (1re)
contre E.S.-NANTERRE (1re) :
2 à 1

U.S.O.-BEZONS (Espérance)
contre
E.S.-NANTERRE (Espérance) :
4 à 2

Deux rencontres au cours desquelles ont pratiqua un football de qualité moyenne.

Equipe Réserve 4 à 0. C'est sévère peut-être, mais il faut dans certains cas savoir profiter des occasions qui vous sont offertes.

Equipe Première, quatre joueurs absents. On fera appel à des garçons venant de terminer le match réserve qui, soulignons-le, tiendront leur place jusqu'au bout.

Le coup d'envoi est donné. D'entrée Nanterre joue dans le camp adverse, cela durera sept minutes. Minutes pendant lesquelles notre avant-centre Blouin réceptionne une balle donnée par Ladoux et inscrit le premier but. Le score ne durera que cinq minutes puisque l'U.S.O.-Bezons trouvera l'égalisation à la 12e minute. C'est l'avant-centre Labourel qui sera l'auteur de ce but.

On sifflera la mi-temps, rien ne se sera passé de nouveau, toujours 1 à 1 et du petit ballon des deux côtés.

A la reprise, nous irons jusqu'à la 83e minute sur ce score. L'arbitre, à ce moment précis, accorde à Bezons un coup-franc direct juste derrière la ligne des 18 mètres. René Charpentier le défenseur bien connu de l'U.S.O.-Bezons vient tirer ce coup-franc. Balle brossée reprise de la tête par un attaquant adverse qui donne à son aillier gauche Bertin qui ne laissera pas passer l'occasion et donnera le but de la victoire à son équipe. Je pense que sur ce dernier but il y a une faute de la défense qui aurait aussi dû tenter de dévier la balle de la tête, chose qui n'était pas impossible à réaliser, car si l'on tient compte du déroulement de la rencontre, un match nul aurait été équitable.

Que devons-nous retenir de ce match? Côté Bezons, ce match confirme les résultats des dernières rencontres effectuées par cette équipe. Une recrue exceptionnelle, le gardien de but âgé de seize ans à peine qui, pendant 90 minutes, fut l'admiration des spectateurs nanterriens et qui réussit, sur un pénalty, à détourner le ballon en corner. Bravo à tous.

Pour Nanterre, l'absence de certains joueurs actuellement sous les drapeaux se fit sentir. Il faut féliciter ces remplaçants qui, après 180 minutes de jeu, rentraient encore frais au vestiaire. Il faut aussi retenir la partie effectuée par notre gardien Jean Bosson qui fit, lui aussi, une partie exceptionnelle.

Souhaitons que dimanche prochain, en déplacement à Montreuil, la victoire soit possible, tenant compte du match nul au match aller.

DIMANCHE 18 FEVRIER
en Championnat
Déplacement à Montreuil
(Départ en car)
Rendez-vous au staded à 12 h 30.

DIMANCHE 11 FEVRIER

A l'issue de cette journée, six matches de Championnat. Cinq défaites, un nul.

Nos anciens disputaient le matin, au stade Gabriel-Péri, la rencontre tant attendue : Charlebourg-Nanterre. Ce fut une rencontre très spectaculaire, où l'on trouva chez les deux équipes ce que l'on attendait d'elles : le bon comportement et un jeu parfait. Pour Nanterre, le défenseur Paulo Dubois se trouvant actuellement à Marseille, avait tenu à faire le déplacement pour effectuer ce match avec ses copains.

Première mi-temps de cette rencontre :

Marque ouverte par Charlebourg après deux minutes de jeu. Nanterre à son tour donnera la réplique à l'adversaire en inscrivant à son tour un but. Raivereau pour Charlebourg et Muller pour l'E.S.N. seront les auteurs des deux premiers buts. Il y a 12 minutes que le match est commencé, nos anciens, sous l'œil de René Muller, passent à l'action. Danko, quelques minutes avant (un accident l'obligera à quitter le terrain), inscrit un deuxième but pour Nanterre : 2 à 1. 26 minutes fatales pour Nanterre, blessé, l'auteur du deuxième but sort et, malheureusement, ne pourra pas reprendre sa place en deuxième mi-temps. Marcel Claquin remplacera ce dernier.

C'est avec deux buts d'avance, puisque Michel Noël, à la 40e minute, en ajoutera un troisième pour son équipe. La mi-temps sera sifflée sur le score de 3 à 1 en faveur de Nanterre. Derrière les mains-courantes on pense qu'une défaite pour nos anciens paraît impossible, et pourtant l'absence de Danko peut se contrôler, et Charlebourg ramène le score à 3 à 2 à la 56e minute. C'est Diemert, l'aillier gauche, qui viendra battre notre gardien Hurien.

Attention, Nanterre, il faut réagir! et nous assisterons à plusieurs contre-attaques où Bernard Muller, appuyé par toute la ligne d'attaque, qui malgré ses efforts ne parviendra pas à inscrire de nouveaux buts. L'égalisation pour Charlebourg sera acquise à la 70e minute par l'interdroit Rossi. Ces vingt dernières minutes de jeu furent jouées vite mais de qualité un peu moins bonne, car il faut à tout prix, d'un côté ou de l'autre, arracher la victoire. Le public encourage ardemment les deux formations et quelques minutes avant le coup de sifflet final Picard, s'intergauche de Charlebourg, donnera la victoire à son équipe. 4 à 3 en faveur de l'équipe viisteuse sera le score final, et c'est très sportivement que les deux équipes se serreront la main.

E. RICHER.

E.S.-NANTERRE (Anciens)
contre CITROEN-NANTERRE
Rencontre à 9 heures
Endéplacement à Bezons :
— USO-Bezons (Minimes) bat ES-Nanterre : 6-0;
— USO-Bezons (Cadets) bat ES-Nanterre : 3 à 0;
— USO-Bezons (Juniors) et ES-Nanterre : 0-0.

CYCLO-CROSS

Championnat Ile-de-France des Jeunes à Clamart

Par un temps sec et ensoleillé, du très bon sous-bois et bonne participation du public.

Le Junior Lamy, de Stains, enlève ce Championnat, devant Eude, de Goussainville. Notre Cadet, Paul Couffy, termine troisième, après une très belle course, ne cédant la seconde place que dans le dernier des trois tours, après une chute spectaculaire sans gravité. Notre Minime, Gougean, n'était pas dans un très bon jour, mais très courageux termine en bon rang. Yolande, notre Junior, ne courant pas régulièrement, eut un premier tour difficile, mais termina très bien.

Nos félicitations à ces trois jeunes qui ont représenté nos couleurs dans ce Championnat.

Boireau absent.

3. Couffy; 9. Gougeon; 11. Yolande.

VENDREDI 16 FEVRIER, à 21 h 35, rue Volant, 1er étage
REMISES RECOMPENSES
ET VIN D'HONNEUR

Licenciés, parents et membres d'honneur de la section sont invités.

F. LEGRAS.

USN - FOOTBALL - USN

FOOTBALL

Championnat de Paris
BOULOGNE-A.C. (1)
BAT NANTERRE (1) : 4 à 2

Surprise au stade de l'avenue Hoche, où Nanterre a été largement battu par une équipe courageuse et plus complète car les dirigeants de l'U.S.-Nanterre eurent beaucoup de mal à former leur équipe. Cuzzucoli s'était marié la veille, donc en voyage de Noce. Gautier parti aux sports d'hiver, Thomas, Demercastel, Guerrois en vacances. Donc, au total, 5 joueurs non disponibles. C'est donc avec la formation suivante que Nanterre se présente sur le stade : Hagnere, Bareda, Drouet, Fichepain, Kermarec, Brosse, Vandecastel, Piot, Foudral, Clément, 3 arbitres officiels vont diriger la rencontre, laquelle commence à 15 heures.

Rapide attaque de Nanterre par Piot qui tire au but et se blesse pour revenir cinq minutes plus tard. A la 25e minute, Piot centre devant les buts de Boulogne et Foudral marque le premier but pour Nanterre. Le même Foudral, à la 27e minute, tire un pénalty... dans les bras du goal... dommage. Sentant le danger, Boulogne contre-attaque. La défense et surtout Hagnère sont à l'ouvrage. A la 35e minute, Brosse faillit donner un nouveau but, mais l'arbitre, bien placé, le refuse. A la 40 minute, Israël, pour Boulogne, égalise. A la 42e minute, sur coup-franc direct, Piot, d'un magnifique tir, redonne l'avantage à Nanterre. 2 à 1 à la mi-temps.

A la reprise, Boulogne profite à son tour du vent et part vite. Israël, à la 51e et 53e minute, marque deux jolis buts donnant l'avantage aux blancs. Nanterre, dans cette deuxième mi-temps, se fait manœuvrer. A la 73e minute, un tir surprise et Vandecastel sera de nouveau battu par Israël et par 4 à 2 Boulogne sort vainqueur de la rencontre. A Nanterre, Piot, Vandecastel, Fichepain et surtout Hagnère furent les meilleurs. A Boulogne, le goal et surtout Israël.

La Réserve, avec des Juniors, est battue 5 à 0 et pour finir, hélas! par une défaite, nos Pupilles, pour les 32e de Finale de la Coupe de Paris sont éliminés par 2 à 0 par Plessis-Robinson.

Dimanche 18 février 1968, à Suresnes, stade des Verts et Blancs :

U.S.-NANTERRE (1re et R)
contre
VERTS-ET-BLANCS (1re et R)

Départ par voitures des supporters vers 14 heures, café de la Poste.

Fernand SISCAR.

CYCLES F. LEGRAS
Directeur sportif de l'E.S.N.
48, bd Emile-Zola (longeant la cité Berthelot) Nanterre
ACCESSOIRES - ARTICLES DE SPORTS

Cie d'Assurance LA PROVIDENCE
GUY SEILLE 4, allée Jean-de-la-Fontaine NANTERRE – BOI 57 30
(Centre Commercial Marcelin-Berthelot)
VIE - INCENDIE - ACCIDENTS

C. DÉPRÉ **TELSTAR TÉLÉ** G. ROCHET
Dépannages rapides toutes marques par spécialistes
Installations antennes 1re et 2e chaine
53, rue Henri-Barbusse - Nanterre. Tél. : BOI 40-79
Prix spéciaux consentis aux lecteurs de « l'Eveil »

Votre agence de voyage
AVS 6 bis, rue Saint-Denis Nanterre - 204 39 20
agréée par I.A.T.A. - A.T.A.F. - S.N.C.F.
des compagnies maritimes et aériennes
peut vous délivrer IMMEDIATEMENT TOUS BILLETS pour TOUS PAYS

MEUBLES-MENAGER-TELEVISION-CADEAUX
R. C. DORÉ 222, rue de Suresnes, Nanterre
Tél. 204 09 86 - Bus 157-141 arrêt Charles-X
REMISE SPECIALE pour février
CREDIT FAMILIAL Premier paiement au 10 mai

PUTEAUX

AGENCE LOCALE : 12, rue Saulnier

LICENCIEMENTS ET CHOMAGE :

UN DRAME POUR LES TRAVAILLEURS DE PUTEAUX

Le chômage, provoqué par les licenciements massifs, est devenu un véritable drame pour les travailleurs de Puteaux. Après les 1.500 licenciements dénombrés depuis 1966 dans notre localité, ce sont les 700 ouvriers et ouvrières d'Hutchinson qui sont menacés d'être sans travail d'ici la fin de l'année. De plus, dans la dernière période, nous assistons à une nouvelle vague de licenciements dans de nombreuses entreprises à l'exemple de chez Carrier où 45 travailleurs se sont vu signifier leur congé. Notre cité ouvrière a donc le triste privilège de compter parmi les villes les plus durement touchées par la politique antisociale gaulliste.

UNE VERITABLE DEMANTELEMENT ECONOMIQUE DE NOTRE VILLE

Nous assistons actuellement à une désindustrialisation rapide qui équivaut pour notre ville à un véritable démantèlement économique et social. Les raisons profondes de cette situation tiennent avant tout dans la politique appliquée par le pouvoir gaulliste dans l'ensemble du pays. En effet, après dix années de politique au service exclusif des grands trusts capitalistes, le gouvernement a réussi le tour de force de dépasser le cap des 450 mille chômeurs. Et il n'en restera pas là puisqu'il en prévoit plus de 600.000 d'ici 1970.

Aucun artifice ne peut cacher les véritables raisons du chômage. Car, si le gouvernement et le patronat les nomment : décentralisation vers la province, ou mutation dans l'entreprise, ou encore « nécessités techniques », les raisons de ces opérations résident avant tout dans la recherche du profit maximum. C'est ainsi que pour affronter leurs puissants concurrents du Marché commun et des USA, les grandes sociétés capitalistes françaises renforcent leur puissance économique et financière sur le dos des travailleurs manuels et intellectuels.

LES CONSEQUENCES DU CHOMAGE

De plus, il est prouvé que le gouvernement gaulliste, qui est l'instrument de ces grands trusts, aide ces opérations de départ vers la province sous de multiples formes : fiscalité de faveur, crédit à long terme, tarification préférentielle, prime de départ et de réinstallation, emprunts nationaux, etc.

Le chômage a aussi d'autres conséquences. Notamment sur les travailleurs qui ont un emploi. C'est ainsi que l'on assiste à une accentuation de l'exploitation sur ces salariés : accélération des cadences, conditions de travail plus dangereuses, déclassements, brimades, violation permanente des libertés syndicales, réduction d'horaires, etc. Et, pour justifier tout ceci, les patrons n'hésitent pas à utiliser la menace du genre : « Si vous n'êtes pas contents, d'autres attendent pour prendre votre place. »

Cette situation devient intolérable pour tous les salariés. Il est urgent d'agir pour éliminer ce pouvoir des grands capitalistes et pour préparer une nouvelle démocratie capable d'assurer du travail à tous.

TOUT FAIRE POUR MAINTENIR HUTCHINSON

Dans l'immédiat, l'objectif de tous les démocrates putéoliens devrait être de tout faire pour que la direction d'Hutchinson maintienne l'entreprise sur place. D'autant que le départ d'une nouvelle entreprise de notre localité aurait pour conséquence un accroissement des charges pour l'Aide sociale accordée aux familles de chômeurs, mais qui mettrait également en cause des ressources financières de la municipalité.

Cette volonté s'est exprimée au Conseil général des Hauts-de-Seine qui, sur proposition du groupe communiste a demandé au préfet :

« De prendre les dispositions nécessaires en vue du maintien et du développement du potientiel industriel du département, afin de préserver l'emploi et de s'opposer à tout licenciement sans reclassement à des conditions équivalentes à la situation antérieure. »

Pour faire aboutir cet objectif, il importe donc d'agir dans l'union la plus large.

Nous regrettons que les dirigeants socialistes locaux n'aient pas encore répondu à la démarche de notre section proposant une action unie sur les problèmes de l'emploi dans la localité et notamment pour les travailleuses d'Hutchinson. Nous souhaitons que nos camarades socialistes acceptent enfin cette action commune, car elle correspond au sentiment unanime des travailleurs, qu'ils soient communistes, socialistes, chrétiens ou sans parti.

Jean-Pierre GINTER,
secrétaire de la section
de Puteaux du PCF.

La campagne pour le bateau du Vietnam est terminée :

Plus d'un million d'A.F. collectés à Puteaux

Ainsi que nous vous l'avions déjà dit, le Parti Communiste Français, les syndicats et organisations démocratiques ont collecté plus d'un million d'AF dans cette grande campagne de solidarité avec le peuple vietnamien. Dans les quartiers, la plupart des collectes ont été réalisées au porte-à-porte : quelques exemples nous montrent les bons résultats :

Quartier Bergères, cellule Dewerpe, 470,00 F; quartier Victor-Hugo, cellule Leroy, 624,50 F; quartier 140, rue de Verdun, cellule Chevallier, 639,50 F; quartier Lorilleux, cel. Garcia, 364,00 F; quartier Bas-Roger - Jean-Jaurès, cellule Deffry, 555,00 F; quartier Bellini - République, cellule Pairière, 847,25 F; d'autres cellules ont aussi ramassé des sommes importantes : au Lycée technique, la cellule a collecté 310,00 F et le SNES 540,00 F.

Dans les entreprises, le syndicat CGT a totalisé environ 3.000,00 F.

Tandis que le Mouvement de la Paix et le Secours Populaire dépassent 1.700,00 F.

Citons encore le Mouvement de la Jeunesse Communiste et l'Union des Femmes Françaises.

C'est ainsi que la population de Puteaux a largement répondu à l'appel pour la solidarité avec le peuple vietnamien, prouvant ainsi que la lutte qu'il mène pour son indépendance est notre lutte à tous...

Marie-Ange HENRY.

DEPANNAGE TÉLÉ
toutes marques
P. LEZY
149, Rue de Verdun, Suresnes
Tél. 506 35 24 & 772 0042

Communiqué

Le Comité de la section de Puteaux du PCF a accédé à la demande de notre camarade Gabriel Dupin, secrétaire de section, d'être relevé de cette tâche afin de lui permettre d'accomplir son travail à l'importante responsabilité à laquelle il a été appelé au sein du mouvement syndical, comme secrétaire de l'Union local CGT.

Le camarade Jean-Pierre Ginter, membre du secrétariat de section et du Comité fédéral, a été élu secrétaire de section.

Les salaires, l'emploi, les libertés syndicales :

AU CENTRE DES TRAVAUX DU CONGRÈS DE L'UNION LOCALE C.G.T.

Merrcedi 7 février, tout l'après-midi, s'est tenu, en salle des conférences de la mairie de Puteaux, le Congrès constitutif de l'Union locale des Syndicats C.G.T. de Puteaux.

Quarante délégués assistaient à cette conférence, représentants de la métallurgie, des industries chimiques, du livre, du commerce et des services publics.

Les travaux du Congrès s'ouvrirent sur un rapport de Jean Le Tiec, secrétaire du Syndicat des métaux.

AU CENTRE DES TRAVAUX : LES SALAIRES, L'EMPLOI LES LIBERTES SYNDICALES

Celui-ci souligna que la vie même avait montré la nécessité de la coordination des efforts sur tous les plans, y compris localement. Ainsi, le présent congrès a été préparé par la coordination de l'action réalisée à diverses occasions par un collectif de camarades responsables des métaux et d'autres industries. De plus, comme le document ayant servi à préparer ce Congrès l'avait montré, au moment où le patronat et le pouvoir œuvrent de concert au détriment du monde du travail, il est nécessaire de favoriser l'union et la coordination de l'action de tous les salariés si l'on veut faire échec à cette offensive concertée visant nos conditions de vie et de travail.

Le rapport comme la discussion qui suivirent soulignèrent la nécessité d'agir avec force non seulement pour les salaires, mais aussi en faveur de l'emploi, en s'opposant à la fermeture d'Hutchinson ainsi que pour le respect des libertés syndicales, en particulier chez Unic où celles-ci sont bafouées en permanence par la direction.

UN LARGE DEBAT SUR LES QUESTIONS INTERESSANT TOUS LES SALARIES

Au cours d'un large débat furent ainsi évoquées les questions ls plus brûlantes intéressant l'ensemble des salariés. Il fut aussi question des problèmes particuliers à certaines catégories, notamment aux couches d'employés, techniciens, ingénieurs et cadres qui affluent en grand nombre dans le secteur Bellini-Défense.

Le Congrès, avec la participation de délégués de l'ensemble des catégories de salariés, permit un intéressant échange de vues et d'expériences qui facilitera le travail syndical en direction de ces couches nouvelles et la réalisation de l'union de l'ensemble des salariés.

POUR LES REVENDICATIONS LA PAIX

Le bilan des collectes réalisées pour le « Bateau pour le Vietnam » fut l'occasion d'affirmer la solidarité des travailleurs de Puteaux, avec les travailleurs et l'héroïque peuple du Vietnam. A l'unanimité, le Congrès vota une motion affirmant sa volonté d'agir avec plus de force pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien.

Une résolution, également votée à l'unanimité, détermine les objectifs immédiats des syndicats C.G.T. de Puteaux concernant l'emploi et les libertés syndicales.

LE CONGRES A ELU LA DIRECTION DE L'UNION LOCALE

Puis le Congrès procéda à l'élection des organismes de direction : commission exécutive et commission de contrôle. Les 22 candidats présentés furent ratifiés à l'unanimité.

Réunie immédiatement après son élection, la Commission exécutive désigna son bureau qui sera composé des camarades Almendros, Blouin, Dupin, Devailly, Le Tiec et Van Maerrem; c'est le camarade Gabriel Dupin, délégué et membre du bureau de la section syndicale d'Houghton, qui a été élu secrétaire général de l'Union locale.

Tirant les enseignements de ce premier Congrès, Marcel Scordia, secrétaire de l'Union départementale C.G.T. des Hauts-de-Seine, en souligna l'importante signification pour les travailleurs et les démocrates de Puteaux. Mettant mieux encore le syndicat à la portée des travailleurs, l'Union locale facilitera la défense de leurs intérêts et permettra le renforcement nécessaire à l'accomplissement de ses tâches.

A l'Assemblée générale de la section locale de l'ARAC

Trois générations d'anciens combattants

C'est dans une atmosphère très fraternelle que s'est déroulée samedi après-midi, à la mairie de Puteaux, l'assemblée générale annuelle de l'Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, créée il y a un demi-siècle par Henri Barbusse et Paul Vaillant-Couturier.

Trois générations d'anciens combattants étaient rassemblées à cette occasion autour de la grande table de la salle 42 : ceux de 14-18, ceux de 39-45 et ceux que le pouvoir actuel n'a pas encore reconnu comme anciens combattants : les jeunes qui ont participé à la guerre d'Algérie.

Plusieurs autres organisations d'anciens combattants ont répondu à l'invitation de l'ARAC, confirmant ainsi l'esprit unitaire dont est imprégné le mouvement ancien combattant; c'est ainsi que nous notions la présence de M. Langlois, président de l'Office municipal des anciens combattants et vice-président de « la Fraternelle »; de MM. Genlis et Giraud, président et vice-président des ACPG, et des jeunes adhérents à la FNACA, dont J.-P. Ginter.

Tour à tour ont pris la parole : M. Thairet, président de séance; Mme Nelly Thevenet, de la direction départementale, et M. Nennig, du bureau de la section locale.

Ces différents orateurs traitèrent de l'activité de la section, de sa continuité pour la défense des droits des A.C. et de la défense de la paix dans le monde.

Quatre résolutions ont été votées et adoptées à l'unanimité :

— la première relative au problème du Vietnam, condamnant l'agression américaine et réclamant l'arrêt des bombardements et le retrait des troupes U.S., laissant le soin au peuple du Vietnam de gérer ses propres affaires;

— la seconde mettant en garde contre la nouvelle montée du nazisme en Allemagne fédérale et réclamant l'interdiction du N.P.D. (parti néo-nazi);

— la troisième réclamant l'abrogation des ordonnances gaullistes contre la Sécurité sociale qui causent un grave préjudice au budget des vieux travailleurs et des anciens combattants qui se trouvent dans cette catégorie;

— enfin la quatrième sur les nombreuses revendications du monde ancien combattant et le respect de leurs droits.

Cinq médailles du 50e anniversaire de l'ARAC ont été décernées; c'est ainsi que Mme Nelly Thévenet eut le plaisir de décorer MM. Langlet et Thairet, présents à la réunion, alors que trois autres anciens de Puteaux : MM. Neyrat, Loquet et Malnoi, malades ou empêchés, se verront remettre cette médaille commémorative par des camarades à leur domicile.

Enfin, chacun leva son verre à la santé de l'organisation, au succès des tâches entreprises pour l'aboutissement de ses luttes, et en particulier pour la paix, et lorsqu'on évoque ce sujet dans le milieu des anciens combattants, on sait de quoi l'on parle.

A Puteaux, plus de 100 signatures pour l'appel des intellectuels

A la suite d'un appel lancé par des intellectuels français en faveur du peuple vietnamien, plus de 100 signatures ont été recueillies à Puteaux (dont 55 au Lycée technique).

Cette campagne n'est pas terminée, car d'autres listes circulent encore dans les écoles.

Un espoir pour les sinistrés du 65 rue Pasteur

Dans l'*Eveil* du 19 janvier, parlant de l'éboulement de l'immeuble du 65 rue Pasteur et regrettant les conditions précaires et insalubres que connaissaient les familles sinistrées installées dans l'ancienne école libre de la rue Roque-de-Fillol, nous souhaitions qu'une solution rapide soit trouvée afin de permettre aux intéressés un retour à la vie normale.

Huit jours après, dans l'hebdomadaire *Notre Commune*, en réponse à ce souhait humain, on nous accusait, comme à l'habitude, d'attaquer la municipalité.

Au moment où ces lignes sont écrites, les conditions n'ont pas changé : les familles sont toujours « logées » au même endroit avec, en plus, un enfant dont l'état de santé donne de sérieuses inquiétudes. Par l'intermédiaire d'un ami, les pauvres gens se sont adressés à R. Barbet, député-maire de Nanterre, lequel est intervenu immédiatement auprès du Préfet des Hauts-de-Seine afin de mettre de vrais logements à la disposition des deux familles. Dans sa réponse, le Préfet a promis de faire le nécessaire rapidement.

Peut-être va-t-on à présent reprocher à Raymond Barbet de s'être occupé de ce cas humain ? Rien n'empêchait ceux qui sont susceptibles d'avoir une telle réaction de prendre les devants, car il y a tout de même d'autres lieux que l'école désaffectée pour reloger, même provisoirement, les deux familles sinistrées.

SPORT-SPORT

LA VIE DU C.S.M.P.

Hand-Ball : *Excès de modestie?*

En y croyant un peu plus fermement, notre Première pouvait accéder à l'élite nationale!

Le talent, la technique, la tactique ne sont pas en cause, nos joueurs ont souffert d'un excès de modestie. Durant toute la première période du Championnat ils ont fait fi de leur chance de montée, s'estimant à tort inférieurs aux équipes réputées du groupe.

La fin de saison est tonitruante. N'ont-ils pas fortement bousculé le leader, sans un arbitrage partial (9 des 18 buts du C.O.B. le furent sur penaltys, le match nul obtenu se serait transformé en un éclatant et déterminant succès. N'ont-ils pas, après trois saisons d'humiliation, vaincu sans rémission l'excellent Racing. Ne viennent-ils pas de vaincre facilement Troyes (20-11), écartant ainsi un dangereux adversaire.

A deux matches de la clôture du Championnat de France Excellence, périlleux déplacement à Hagondange, invaincu à domicile et réception à Puteaux de Gagny, notre remarquable Première est en seconde position à 2 points du C.O.B.

En début de saison, les effectifs ne laissaient pas entrevoir un tel résultat.

Souhaitons pour la prochaine saison que nos responsables soient enfin touchés par la salvatrice « ni trop, ni trop peu », ambition.

D'une récente discussion avec l'un des joueurs de l'équipe Première ressort le désir véritable des responsables de créer une école d'initiation, vaste champ d'opérations permettant un recrutement à la base. La direction municipale des sports va certainement œuvrer dans le sens souhaité.

Félicitons les joueurs, entraîneurs et dirigeants de cette attachante section, l'une des plus brillante du club omnisports municipal.

H. MEZIANI.

Composition de l'équipe Première :
Deneux, Perrette, Bodin (capitaine), Guyard, Levoy, Roset, Simon, Hirigoyan, Rivallen, Osbert, Ferraris.

JOURNEE DU 11 FEVRIER 1968

BASKET
Première Puteaux bat Versailles, 52-43.
Réserve : Puteaux bat Sarcelles, 51-46.

VOLLEY-BALL
Nationale Asnières bat Puteaux, 3 sets à 0.

HAND-BALL
Première Puteaux bat Troyes, 20-11.
Troisième Puteaux bat Conflans, 19-13.
Cadets 2 Conflans bat Puteaux, 10-6.

RUGBY
Deuxième Puteaux bat CASG, 3-6.
Troisième Racing bat Puteaux, 5-0.
Junior A Puteaux bat AS PTT, 6-0.
Junior B Puteaux et AS PTT, 3-3.

FOOTBALL
Première Puteaux et AS PTT, 1-1.
Réserve Puteaux bat AS PTT, 3-1.
Deuxième AS PTT bat Puteaux, 4-1.
Junior : Saint-Germain bat Puteaux, 2-0.
Cadet C Puteaux bat Ternes, 6-1.

PANORAMA SPORTIF DE LA SEMAINE

Le Judo-Club municipal poursuit sans bruit mais avec enthousiasme son activité sous l'impulsion du professeur Codognola (ceinture noire 4e dan) et de son assistant M. Palomino (ceinture noire 2e dan).

Il convient de rappeler que ce sport magnifique est ouvert à tous, outre ses grands apports physiques il cultive de grandes qualités morales.

Nos excellents volleyeurs de nationale sont stoppés par le « sérieux client » qu'est Asnières (3 sets à 0).

Nos deux équipes de basket en lice sont victorieuses.

Nous analysons par ailleurs le hand-ball.

Nos rugbymen épinglent enfin une victoire (bien courte, 3-0) face au CASG.

Football : L'incompréhension est totale, notre première défaite chez elle par le Stade Français (lanterne rouge), obtenant un match nul chez Mantes-la-Ville, réussit cette semaine à partager les points face au leader A.S. P.T.T. Ce match nul ne l'empêchera certainement pas de descendre. Rien n'est vraiment changé au sein de cette section, l'entraîneur Hainque est, paraît-il, limogé. Qu'importe : on efface tout et l'on recommence avec les mêmes (ou presque).

THEATRE MUNICIPAL
SAMEDI 17 FEVRIER, à 20 h 45
Comédie en trois actes de Roger Ferdinand
Le Mari ne compte pas
Avec :
Jacques MOREL
dans le rôle qu'il a joué huit cents fois à Paris
Avec :
Lysiane REY - Max AMYL - Gaelle ROMANDE - Jean-Pierre MARTIN - Louis SAUTELET - Alain DOUTEY - Hélène LAFFLY
Jacques ERLY
Prix des places : 15, 10, 18 F

TOUS TISSUS d'Ameublement
INSTALLATION D'APPARTEMENTS
Devis gratuit
Voilage en tous genres
Tout le linge de maison
TOUTISSAM 155, rue Jean-Jaurès
Puteaux - 506 38 50

Permanences

- **Union locale C.G.T. :** le mardi, de 18 h 30 à 19 h 30, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillol.
- **Association républicaine des Anciens Combattants :** 1er et 3e dimanches du mois, de 10 à 12 heures, café Bougault, 83, bd Richard-Wallace.
- **Fédération des Locataires :** le dimanche, de 9 à 11 heures, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillol.
- **Association de Défense des expropriés de Puteaux,** chaque soir à partir de 19 heures, et dimanche matin. Rendez-vous par téléphone : 506-00-35.
- **ANACR :** Permanence tous les premiers dimanches du mois, mairie, salle n° 23, de 10 h à 12 h.
- **F.N.D.I.R.P.,** section de Puteaux, 3e dimanche de chaque mois, de 10 h 30 à 11 h 30, salle n° 23 de la mairie.

MOUVEMENT DE LA PAIX
Mardi, de 18 h 30 à 19 h 30, Bourse du Travail, rue Roque-de-Fillol.

- **Union des Femmes Françaises** (U.F.F.), 44, rue Benoît-Malon, samedi, 16 à 18 heures.
- **Ambulances :** 2, rue des Fusillés, tél. : 506-79-58.
- **Pompiers :** 2, rue Chantecoq. Tél. : 506-00-20 et 506-60-00.
- **Taxis :** stations face à la Poste. Tél. : 506-00-00. - Pont de Puteaux : 506-01-69.

SERVICE MEDICAL

MEDECINS DE SERVICE

Dimanche 18 février : Dr Guyonnaud, 77, avenue Félix-Faure, Nanterre. Téléphone : 204-34-77.
— *Dimanche 25 février :* Dr Hill, 40, rue Emile-Duclaux, Suresnes. Téléphone : 506-11-55.

PHARMACIENS DE GARDE

Les phamaciens sont de garde le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin.

La nuit, s'adresser au commissariat : 501-33-60.

CINEMAS

LE CENTRAL, 33, rue L.-Voilin. — Samedi 17 à 21 heure,s dimanche 18 à 14, 17 et 21 heures, lundi 19 à 21 heures : **La terre des Pharaons** (une reconstitution remarquable, une mise en scène grandiose en scope-couleurs), avec Jack Hawkins, Joan Collins, Demey Martin. — Mercredi 21 à 21 heures, jeudi 22 à 14 h 45, et 21 heures, vendredi 23 à 21 heures : **Sept Ecossais du Texas** (scope-couleurs), sept frères défient les hors-la-loi du Texas, avec Robert Wood, Fernando Sancho, Agatha Flory.

LE LIDO, 35, rue Eichenberger. — Samedi 17 à 21 heures, dimanche 18 à 14, 17 et 21 heures : **Chaque chose en son temps** (les vicissitudes d'un couple de jeunes mariés), avec Haley Mills, John Mills, Hymel Bennet. — Lundi 19 à 21 heures, soirée « Art et Essai » : **Mekas Western** (un film de Adolfas Mekas, tiré du roman de Mark Twain : « Plus fort de Sherlock Holmes ». — Mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23 à 21 heures : **Le désir** (le dilemme de la raison ou de la passion), avec Maurice Ronet, Claudia Mort, Amedeo Nazzari, Patricia Viterbo.

LE REX, 149, avenue Wilson. — Samedi 17 à 21 heures, dimanche 18 à 14, 16 h 45 et 21 heures) : **La terreur de l'Oklahoma** (un western plein de gaieté et d'action), avec Deilia Scala (en cinémascope). — Mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23 à 21 heures : **Des filles pour un vampire** (une sinistre atmosphère de cauchemar et d'épouvante), avec Lyla Rocco, Walter Brandi, Corinne Fontaine. — Continuation pendant le mois de février, au titre de « propagande du cinéma ». Prix unique de 2 F à l'orchestre, le mercredi et le jeudi à 21 heures.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Semaine du 5 au 11 février 1968
15, rue Anatole-France :
Epstein Nathalie — Junior Maria Luisa — Placeau Véronique — Lelong Rémi.
1, boulevard Richard-Wallace :
Messis Razika (première jumelle) ; Messis Rachida (deuxième jumelle — Simarro Christine — Baulard Corinne — Poutrel Thierry.
16, allée Henri-Sellier, au domicile de ses père et mère :
Hipeau Carole.

MARIAGES

Lehec André, 14 bis, rue Paul-Bert, et Muller Marie-Louise, Haupstrasse-123 Frechen (Allemagne) — Ferrero Jean-Pierre, 10, rue Francis-de-Pressensé, et Conty Monique, 10, rue Francis-de-Pressensé.

DECES

Christmann Lisa, Veuve Darras, 76 ans, 17, rue Anatole-France — Marc Rose, Veuve Latapie, 78 ans, 57, rue E.-Eichenberger — Delattre Léon, 79 ans, 40, rue Godefroy — Lacour Gustave, 88 ans, 24, rue des Bas-Rogers — Champrobert Ginette, épouse Thomas, 41 ans, 6, rue Cartault.

UNION DES FEMMES FRANÇAISES
44, rue Benoit-Malon

Très nombreuses sont les mamans qui ont répondu à l'appel de notre Comité de l'U.F.F. de Puteaux. Nous avons pu répartir ainsi une certaine quantité de vêtements pour la Sicile dont le Secours populaire a pris livraison le mardi 6 février.

D'autre part, l'envoi de vêtements et de jouets ont été acheminés sur le Bateau de la Solidarité pour le Vietnam.

Grande est notre satisfaction de constater que les femmes condamnent l'agression américaine. Elles sont conscientes de la nécessité d'apporter leur aide à ce peuple courageux. Par leurs actions persévérantes, elles qui donnent la vie, exigeront l'arrêt des bombardements américains, afin qu'une solution pacifique devienne possible.

LE COMITE.

SURESNES

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

Les fourberies de Scapin

Nous pensons qu'il n'est pas trop tard pour revenir sur l'intéressant spectacle qui nous fut offert le jeudi 1er février, au Centre A.-Thomas.

Les *Fourberies de Scapin* auxquelles nous étions conviés sont une première création du Centre Culturel réalisée par Dominique Chenet, directeur du Centre, qu'il convient de féliciter pour l'adaptation plaisante et la mise en scène originale qu'il a su trouver.

Cette innovation du Centre Culturel — proposer aux scolaires (et aussi aux adultes) des représentations de pièces de nos grands auteurs classiques et modernes — fut un réel succès.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. La salle du Centre A.-Thomas était comble.

Les jeunes spectateurs — et les moins jeunes — suivirent avec un intérêt croissant les péripéties des *Fourberies de Scapin*, ce chef-d'œuvre de Molière.

Les applaudissements nourris qui ponctuèrent les scènes les plus typiques de la pièce et l'ovation finale témoignent du grand plaisir éprouvé par tous.

Devant ce public si enthousiaste les artistes se surpassèrent.

Qu'ils soient ici tous vivement remerciés :

Louis Arbessier (Argante) ; Fred Personne (Géronte) ; Georges Carmier (Scapin) ; Christian Chevreuse (Sylvestre) ; Françoise Danell (Zerbinette) ; Catherine Lery (Hyacinthe) ; Frédéric Grimault (Octave) ; Daniel Berton (Léandre) ; Henri Decourtis (Carle) ; Jacqueline Hopstein (Nérine).

Notons qu'à ce spectacle assistait la délégation des professeurs yougoslaves, venue dans notre ville au titre des échanges culturels de jumelage. Nos amies — qui parlent le français couramment — apprécièrent hautement la qualité de cette représentation.

Bravo au Centre Culturel de l'Ouest Parisien pour cette heureuse initiative.

Souhaitons qu'elle ne reste pas sans lendemains.

(Correspondant *Eveil*).

Legs Genteur et Renault

Nous rappelons qu'en exécution des legs Genteur et Renault un prix est accordé chaque année à une jeune fille de 18 ans au moins et 25 ans au plus dont les ressources sont modestes et qui se fera remarquer par sa bonne conduite.

Ce prix comprend :

— une dotation municipale de 50 F ;

— une dotation du Comité des Rosières de 500 F et des dons en nature, objets divers offerts par les commerçants de Suresnes.

Les personnes qui connaîtraient des jeunes filles dignes de cette récompense sont priées de les signaler à l'attention des membres de la Municipalité ou au Service Social.

Les demandes seront reçues jusqu'au 15 mars.

Les candidates seront invitées à adresser leur demande à la Mairie.

Grenoble c'est bien mais...

De quoi parle-t-on, en particulier en première page des journaux du soir à « grand tirage » ? De Grenoble. A la Radio et à la Télévision, c'est encore et toujours des Jeux Olympiques de Grenoble que l'on nous entretient. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est exagéré. Grenoble c'est une belle ville dans un site magnifique. La neige, c'est merveilleux à voir comme à pratiquer. J'admire beaucoup les skieurs et leur courage. Il en faut pour se « laisser aller » à 126 kms à l'heure, sur des pentes, à côté desquelles notre Mont-Valérien fait figure de « bosse ».

C'est très beau cette rencontre de jeunes sportifs de tous les pays qui pratiquent ce sport. Cela coûte bien entendu des milliards, rien que pour l'installation et le fonctionnement de la Télévision. Ces milliards existent donc. Alors pourquoi, dès qu'il s'agit de construire une installation sportive dans une localité il faut surmonter tant de difficultés pour y parvenir? Nos camarades de Nanterre en savent quelque chose. Les crédits, c'est avec un élastic que le gouvernement les lâche, tous les jours nous en avons la preuve. Ne seraient-ils pas intéressants nos jeunes sportifs locaux pour MM. de Gaulle et Pompidou?

La question se passe de réponse, n'est-ce pas!

Annette LAFOURCADE.

Les instituteurs de Suresnes avec le Vietnam

Dix instituteurs de Suresnes se sont adressés à leurs collègues de la localité pour leur proposer de s'associer à l'appel aux intellectuels pour le Vietnam.

Dans chaque établissement scolaire, cet appel a circulé et a recueilli l'adhésion de la très grande majorité des enseignants du primaire.

Nous venons d'apprendre que déjà 140 instituteurs et professeurs de C.E.G.-C.E.C. suresnois ont ratifié l'appel auxquels s'ajouteront ceux des écoles qui n'ont pas encore retourné leurs listes aux organisations.

Ces résultats témoignent des sentiments de solidarité à l'égard du peuple vietnamien qui anime la grande majorité des enseignants.

Nous apprenons, par ailleurs, qu'au Lycée Paul-Langevin l'appel aux intellectuels a été largement ratifié par les professeurs.

Dans cet établissement, près de mille nouveaux francs ont été collectés pour le « Bateau de la solidarité au Vietnam ».

Le bon chemin

Le Secrétariat de la Section de Suresnes a reçu une lettre :

« *Je suis d'accord avec vous, je vous envoie la feuille d'adhésion que j'ai rempli et signé le 7 février* 1968.

Vous avez bien raison, les prix des marchandises augmentent, je le sais, ils ne connaissent que la hausse des prix, pas la baisse.

On en a marre de ce régime gaulliste qui nous fait du tort; on espère réussir en étant nombreux pour empêcher la hausse.

Je vous envoie mes salutations sincères. »

Le signataire ajoute : « J'attends votre réponse favorable. »

Bien sûr, notre réponse à cette demande d'adhésion est favorable et ce nouveau camarade a bien raison de penser qu'étant plus nombreux membres du Parti, nous serons à même d'en finir avec le pouvoir gaulliste.

Centre culturel de l'Ouest-Parisien

★ *Samedi* 17 *février*, 21 heures : concert - *RECITAL YOURI BOUKOFF* (Bach, Schumann, Prokofieff, Brahms, Haëndel).

★ *Mercredi* 21 *février*, 21 heures : cinéma - *LOLA*, Jacques Demy, avec Anouk Aimée.

★ *Vendredi* 23 *février*, 21 heures : variétés - *RECITAL ANNE VANDERLOVE - GRAEME ALLWRIGHT.*

★ *Mercredi* 28 *février*, 21 heures : cinéma : *MOI, UN NOIR* (Jean Rouch).

★ EXPOSITION : SURESNES *L'HOMME DANS LA CITE.*

La terrasse des Fécheray

Ce balcon sur Paris va pouvoir retrouver la fréquentation sympathique des flâneurs, des touristes, des enfants et... des amoureux.

Remerciements pour bons et loyaux services...

Va-t-on les expulser parce qu'ils hébergent leurs enfants ?

La semaine dernière, dans L'Eveil, notre camarade Robert Durand faisait état dans son article de la néfaste orientation prise par la direction (à majorité U.N.R.), de l'Office départemental des H.L.M. à l'encontre des personnes âgées de la Cité-Jardins.

Chaque jour, le nombre des victimes de ces mesures draconiennes augmente, mettant en relief le vrai visage d'un gouvernement qui manifeste son mépris à l'égard des couches travailleuses et des retraités, en sacrifiant leurs intérêts si durement acquis après de longues luttes et souvent de dures privations.

Nous sommes témoins journellement de ces méfaits à la Cité-Jardins, et nos camarades élus ne manquent pas d'intervenir auprès de l'Office départemental pour chacun des cas qui leur sont soumis.

Disons que l'Office ne fait « pas de cadeaux » aux retraités de la Cité-Jardins, et que les cas sociaux les plus dramatiques lui sont *intolérables*, pour reprendre les propres termes de celui-ci.

Ainsi, tous les coups sont permis et à priori les plus irréguliers.

C'est ainsi qu'un couple de personnes âgées (66 et 70 ans), retraités tous les deux, demeurant à la Cité-Jardins depuis de très nombreuses années, vient de faire connaissance avec la « trique » que manipule si aisément la direction de l'Office vis-à-vis de ses locataires.

Nous publions le texte de la lettre recommandée qui leur fut adressée :

Paris, le 23 *janvier* 1968.

Monsieur,

Nous avons été amenés à constater que vous hébergiez quatre personnes ne figurant pas sur la demande de logement lors de votre entrée dans le logement dont vous êtes locataire dans nos immeubles de Suresnes.

J'ai l'honneur de vous rappeler qu'en application de l'article 223 du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation, et conformément aux clauses de l'engagement de location que vous avez signé, les sous-locations et hébergements sont strictement interdits.

En conséquence, quels que soient les motifs que vous invoquez et quelle qu'en soit la durée, nous ne pouvons tolérer la présence de ces personnes à votre domicile. *Vous voudrez donc bien leur faire quitter les lieux dans les plus brefs délais. Au cas où vous n'auriez pas mis fin à cette situation dans le délai de* 15 *jours à compter de la date de réception de cette lettre, nous serions dans la regrettable obligation de soumettre sans autre préavis votre dossier à l'examen de la Commission de Gestion et d'Attribution de l'Office seule compétente en vue de prendre à votre encontre toutes mesures qui s'imposeraient.*

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Chef de Bureau
chargé de la 3e *Sous-Direction :*
L'Attaché administratif
chargé du Service des locations.

Nous pourrions penser que la sous-location de l'appartement fasse l'objet d'une telle mise en demeure de la part de l'Office, mais à la faveur de la réponse adressée à la Direction de celui-ci par ce couple de retraités, nous comprenons qu'il en est tout autrement. Jugez-en par vous-même :

TEXTE DE LA REPONSE

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 23-1-68, *dont je n'ai pas compris le sens, je vous précise les faits suivants :*

Ma petite-fille qui est née dans la loge que j'ai tenue pendant 17 *ans au* 1, *boulevard Briand avait, je le croyais, le droit de venir se réfugier chez moi puisqu'elle se trouvait sans domicile avec ses deux jeunes enfants.*

Elle avait été obligée de partir à la campagne avec son fils qui venait d'avoir une grave maladie. A ce départ était conditionnée la vie de son fils que seul un changement de climat pouvait sauver.

A son retour, je ne pouvais les laisser dehors. Quant à moi, faut-il que je vous rappelle que pendant la guerre de 39, *on m'a demandé de remplacer mes collègues qui avaient abandonné leur poste de concierge. Je n'ai pas hésité. J'ai également remplacé une collègue qui avait fait des détournements, j'ai encaissé, en plus de mon travail, ses termes, tout cela bénévolement. L'Office m'avait promis, à l'époque, que mon dévouement ne serait pas vain et qu'on saurait s'en souvenir.*

Je me demande de quelle façon je suis remerciée puisque pour avoir eu l'humanité d'héberger momentanément mes propres enfants qui se trouvaient à la rue, on me menace de sanctions.

Il a fallu que mon mari et moi soyons arrivés à l'âge de la retraite pour se voir reprocher une chose qui est si naturelle.

Enfin, je vous avise que mes enfants ont été recueillis par des gens charitables qui ont du cœur. Je garde pour l'instant mon arrière-petit-fils âgé de 8 *ans pour qu'il puisse terminer son année scolaire.* »

Outre l'intervention de nos élus auprès de l'Office départemental des H.L.M., sur ce cas qui, malheureusement, n'est pas unique à la Cité-Jardins, notre parti continue à défendre son programme, en particulier dans le domaine de la construction sociale, qui permettrait l'attribution de logements aux familles qui en ont besoin, avec des foyers raisonnables, et non pas des mesures autoritaires qui provoquent des situations inextricables au détriment des familles dont les ressources sont modestes.

Michel BONIFACE :
Conseiller municipal.

FOOTBALL

RESULTATS DU 11 FEVRIER 68

Championnat

— JS-Suresnes (1) bat Verts et Blancs : 3 à 2 ;
— JS-Suresnes (R) bat Verts et Blancs : 4 à 3 ;

Coupe de Paris

Cadets :
— JS-Suresnes bat AMG-13e : 4 à 0.

Pupilles :
— JS-Suresnes bat Houilles-AS : 3 à 0.

Championnat des Jeunes

— JS-Suresnes (Cadets 2) bat Vésinet : 4 à 1 ;
— Vésinet (Minimes) bat JS-Suresnes (Minimes) : 3 à 1 ;
— JS-Suresnes (Pupilles) bat Vésinet : 5 à 1.

DIMANCHE 18 FEVRIER 68

JS-Suresnes (1re et R)
déplacement à Breuillet
(Départ 12 heures, au stade)
Juniors, Cadets, Minimes, Pupilles
contre U.A.-16e - A.C.B.B.
Stade Maurice-Hubert
Avenue Maistrasse
Cadets, Minimes, Pupilles contre Racing
à Colombes
Départ : 12 h 30
DIMANCHE MATIN
J.S.-Suresnes
contre U.A.-16e-A.C.B.B.
Stade à 10 heures

Contre les Verts et Blancs classé 2e, notre Première a fait un très joli match menant 1 à 0 à la mi-temps. Peu après la reprise, un deuxième but augmente notre avance. Léger ralentissement et les Verts et Blancs marquent à leur tour. Suresnes se réveille et marque un troisième but peu après sur un cafouillage. Notre jeune avant-centre, sur un tir de 30 mètres, manque de peu un quatrième but.

Partie très agréable à suivre.

COUPE DE PARIS

Très joli match de nos Cadets par un score net de 4 à 0, élimine une équipe comptant trois sélectionnés de la L.P.T.

Nos Pupilles, pour ne pas être en reste, ont également remporté une victoire net : 3 à 0.

Certificat d'études primaires session adultes

Les épreuves pour l'obtention du certificat d'études primaires des adultes auront lieu le

SAMEDI 23 MARS 1968
à 8 heures

Pour les garçons : école de garçons, 14, rue Jean-Macé, à Suresnes.

Pour les filles : 12, rue Jean-Macé, à Suresnes.

Conditions d'admission :

— Etre âgé de 15 ans au moins au 1er octobre 1968 ;

— n'avoir pas fréquenté depuis le 16 septembre 1967 des établissements scolaires publics ou privés (une déclaration sur l'honneur devra être fournie).

Toutefois, les élèves C.E.C., C.E.T. et F.E.O. peuvent être inscrits par l'établissement qu'ils fréquentent.

Inscriptions :

Elles seront reçues du lundi 5 février au samedi 24 février, à 16 h. 30, par :

M. le Directeur C.E.G. Jean-Macé (garçons) ;

Mme la Directrice C.E.G. Jean-Macé (filles).

Pièces à fournir : Fiche d'état civil ou livret de famille ;

Attestation sur l'honneur ;

3 enveloppes timbrées à l'adresse du candidat.

Le Conseil municipal solidaire des travailleurs suresnois victimes des licenciements

Il y a quinze jours, « L'Eveil » donnait connaissance d'un vœu proposé par le groupe communiste au Bureau municipal concernant les graves problèmes de l'emploi à Suresnes, en souhaitant qu'il soit adopté par le Conseil municipal.

Cette question de l'emploi est venue en discussion à la dernière réunion du Conseil.

A cet égard, celui-ci a adopté unanimement le vœu ci-dessous :

« Considérant que depuis ces deux dernières années, un nombre important d'entreprises suresnoises ont soit cessé, soit réduit sensiblement leurs activités en conséquence d'opération de décentralisation ou de concentration industrielles.

Considérant que ces fermetures frappent directement la population suresnoise salariée et affectent sérieusement les activités économiques de la commune, ainsi que le niveau des ressources locales.

Proteste contre la politique gouvernementale responsable directe de cette situation, laquelle menace à longue échéance la vie économique de Suresnes et condamne la population salariée au chômage ou au déracinement par un départ forcé et improvisé en province.

Demande le maintien en place des industries et l'apport de nouvelles activités par l'aménagement de la zone industrielle sur la base du projet établi par la municipalité.

Demande enfin aux Pouvoirs Publics d'user des moyens en leur possession pour assurer prioritairement à tout licenciement le reclassement des personnels intéressés. »

Avant l'adoption de ce vœu, notre camarade François, maire adjoint, a fait, au nom du groupe communiste, la déclaration suivante :

« Devant l'ampleur des fermetures d'entreprises à Suresnes ou des ralentissements d'activités découlant des mesures de décentralisation ou de concentration industrielle, aggravant la situation de l'emploi déjà préoccupante dans notre localité et qui entraîne de grosses difficultés, pour de nombreux foyers de travailleurs suresnois, nous avions, avec mes collègues Lafourcade et Le Gall, maires adjoints, proposé le 16 janvier, devant le Bureau municipal, au nom du groupe communiste, un projet de résolution sur cette question.

« Après en avoir débattu, le Bureau municipal avait convenu de le soumettre à la discussion et à l'approbation du Conseil.

« Vous nous proposez, aujourd'hui, Monsieur le Maire, un autre projet.

« Bien que d'une rédaction différente, il part des mêmes attendus et est inspiré des mêmes préoccupations, ce dont nous nous félicitons.

« Ce projet comme le nôtre fait, entre autres, référence aux mesures prises par la municipalité concernant l'aménagement de la zone industrielle, ce qui permettrait le maintien et l'extension des activités industrielles locales et, par conséquent, offrirait davantage d'emplois.

« Cependant, toutes les mesures prises par la Municipalité resteraient illusoires si la politique économique et sociale actuelle du pouvoir n'était pas fondamentalement modifiée.

« Il s'agit non seulement des garanties à donner aux travailleurs touchés par les licenciements mais de l'orientation même de cette politique, cause de la situation actuelle.

« C'est pourquoi nous pensons, quant à nous, qu'il est nécessaire pour rester fidèles à nous-mêmes, de préciser que la solution durable du problème est politique.

« Cette municipalité est une municipalité de gauche, et c'est la gauche tout entière qui représente les chances de la France démocratique de demain, dont la politique intérieure devrait avoir notamment un contenu social avancé.

« Pour que les travailleurs suresnois trouvent dans notre résolution un engagement positif à leur égard, pour **aujourd'hui et** pour demain, nous pensons que le passage que nous avions rédigé **à ce propos reste nécessaire.**

« Je suis prêt à le porter à la connaissance du Conseil municipal. »

Le Conseil municipal a donc pris connaissance du vœu du groupe communiste que L'Eveil a passé dans ses colonnes, il y a quinze jours.

Dans un souci d'unité et d'efficacité, le groupe communiste n'a pas voulu conditionner l'adoption du vœu ci-dessus à l'acceptation du passage évoqué qui n'a pas trouvé une approbation unanime.

Cependant, le Conseil a confié au Bureau municipal le soin de revoir la rédaction du vœu en tenant compte le mieux possible des suggestions du groupe communiste.

L'USINE GUINARD VA-T-ELLE FERMER SES PORTES

Chemin de Fouilleuse, face à la Cité-Jardins, les Pompes Guinard. A son tour, cette entreprise va-t-elle fermer ses portes ?

F.N.D.I.R.P.

Tous contre la renaissance du nazisme

Lors de son assemblée générale qui s'est déroulée le 4 février 1968, la motion que nous publions a été adoptée par l'ensemble des personnes présentes.

Il est certain que pour ceux qui ont souffert dans les camps de la mort, la « renaissance » du nazisme en Allemagne fédérale où les racines de l'Hitlérisme n'ont pas été extirpées, ne peut les laisser sans inquiétudes. C'est ce qui ressort dans la motion votée.

« *La Section de Suresnes de la Fédération des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes s'élève avec indignation contre les mesures de clémence dont sont bénéficiaires les traîtres condamnés par la justice française.*

S'indigne de la mansuétude de certains tribunaux appelés à juger les criminels de guerre;

S'étonne de la lenteur apportée dans l'instruction de ces affaires.

Exprime leur inquiétude devant la renaissance du nazisme, sous toutes ses formes, incarnée par le N.P.D. en Allemagne.

Appelle tous ceux qui se souviennent, tous ceux qui veulent éviter à leurs enfants ce qu'ils ont connu, tous les jeunes qui regardent vers un avenir de liberté et de bonheur, dans la paix, la dignité et le respect de la personne humaine, où se rapprocher d'eux qui ont subi l'application des méthodes nazies dans toutes ses horreurs, afin de faire une bloc compact, face à l'ennemi d'hier qui, encore aujourd'hui, veut relever la tête.

Sachant, par expérience, jusqu'où de tels fléaux peuvent conduire le Monde, estiment de leur devoir d'alerter l'opinion et les conscience et d'agir contre de tels faits avec fermeté et persévérance pour qu'il n'y ait plus jamais de fascisme, plus jamais de camps de concentration, et plus jamais de guerre.

Demande la dissolution et l'interdiction du N.P.D. »

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le drame vietnamien

Lors de la réunion du Conseil municipal, le 7 février, celui-ci s'est prononcé pour le versement d'une subvention de 500 F au profit des sinistrés de la Sicile.

A cette occasion, notre camarade Le Gall, maire adjoint, tout en exprimant l'accord du groupe communiste pour ce geste de solidarité à l'égard des populations de Sicile éprouvées par le récent tremblement de terre, a exprimé l'opinion de notre groupe pour que le Conseil municipal effectue un même geste envers le peuple vietnamien.

En effet, si les souffrances qu'endure celui-ci ne sont pas les conséquences d'une calamité naturelle, elles sont le fait d'une agression étrangère, ce qui est encore plus grave.

Le groupe municipal communiste avait demandé que la municipalité de Suresnes, comme de nombreuses autres en France, s'associe à la campagne nationale de solidarité qui doit permettre l'envoi, dans quelques jours, d'un bateau destiné aux populations du Vietnam, victimes de la guerre américaine.

Nous regrettons que le maire n'ait pas approuvé cette initiative.

Les sommes nombreuses recueillies dans les quartiers et les entreprises de la localité expriment les sentiments qui animent la population et les travailleurs de Suresnes à l'égard du peuple vietnamien.

Les communistes continueront à tout faire pour que les Suresnois, toujours plus nombreux, s'associent à la grande campagne d'action pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien.

Diverses subventions votées

Le Conseil municipal s'est réuni le 7 février 1968 en séance plénière.

Il a voté, en outre, des subventions complémentaires pour :

— la Caisse des Ecoles ;
— le Comité d'Initiative ;
— l'Œuvre des Colonies de Vacances ;

• Approuvé une subvention de 500,00 F au profit des sinistrés de Sicile ;

• Adopté le budget supplémentaire 1967 ;

• Admis une nouvelle réglementation des tarifs de location du parking Jaurès-Caron ;

• Voté la taxe d'assainissement (dont notre précédent numéro vous a entretenu) ;

• Voté la création d'un poste de :
— chef de bureau ;
— de comptable ;
— de chef de garage ;
— de chef cantonnier d'entretien des services publics ;

• Adopté le principe de passage d'un contrat avec le Centre de Synthèse (qui réglementera administrativement l'occupation du sol dans la rénovation de la zone industrielle) ;

• Prévu le principe de la création d'une société d'économie mixte pour la rénovation du Bas de Suresnes (l'Office public d'H.L.M. de la Seine ayant renoncé à être l'organisme rénovateur comme pour l'îlot n° 1) ;

• Voté la dépense pour l'éclairage de la rue du professeur Léon-Bernard (10 candélabres, 9 appareils d'ambiance. Cette voie donne accès au mémorial de la Résistance et doit de ce fait être éclairée en conséquence) ;

• Créé une vacation supplémentaire en dermatologie au Centre Médico-Social ;

• A réouvert le cimetière Voltaire à de nouvelles concessions ;

• Admis que compte tenu de l'augmentation des tarifs des transports les personnes bénéficiant de l'aide sociale puissent être remboursées de leurs frais de transport lorsqu'elles sont obligées de se rendre à l'aide sociale.

Acheteurs !
Faites confiance aux commerçants locaux
Accordez la préférence à nos annonciers en vous référant de
l'Eveil
Vous serez assurés du meilleur accueil.

CINEMAS

NOVELTY. — Vendredi 16 : **Des fleurs pour un espion.** — Samedi à 21 heures, dimanche à 14 et 17 heures : **Luke la main froide.** — Dimanche à 21 heures : **Bugs Bunny** (festival de dessin animé).

CAPITOLE. — Vendredi 16 à dimanche 18 : **Cendrillon,** de Walt Disney. — Lundi : **Personna,** de Bergmann. — Mercredi 21 et jeudi 22 : **Le Cid,** avec Charlton Eston, Sophia Loren. — Vendredi 23 : **Le fou du labo 4,** avec Jean Lefèvre et Jean Poiret.

Ets ENKRECO
INSTALLATEURS AGRÉÉS E.D.F. G.D.F.
ELECTRICITÉ PLOMBERIE ✶ APPAREILS MENAGERS
RADIO-TÉLÉVISION
22, rue de Verdun - SURESNES — Tél. 506-08-31

EXPOSITION PERMANENTE
Caravanes " DANDY "
Toute la gamme WILLERBY
Habitations : 5 m.70, 7 m., 9 m., 10 m.45
TENTES et BATEAUX
" LA PRAIRIE "
Ouvert tous les jours, même le dimanche
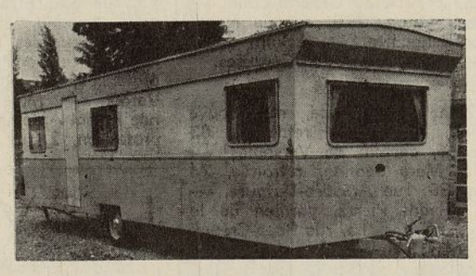
EXPO-CAMPING-NANTERRE
10, avenue Lénine (50 m. de la pl. de la Boule, r. de Chatou) NANTERRE - 204 38 91

FRANCE URSS magazine

RUEIL MALMAISON

AGENCE LOCALE : 28, rue du Dr-Zamenhof

Michel DUFFOUR votre Conseiller général est à votre disposition :

vendredi de 18 h 30 à 20 h, 28, rue du Docteur-Zamenof, ou sur rendez-vous (tél. : 967-95-59).

UNION LOCALE C.G.T. : tous les soirs, de 18 h. à 19 h. 30; samedi, de 14 h. à 18 h. 30, à la Bourse du Travail, 18, rue Maurepas.

SERVICE MEDICAL

PHARMACIENS DE GARDE

Dimanche 18 février : Pharmacie Karma, rue des Folies. — Pharmacie Lemmel, 28, rue des Frères-Lumière.

CINEMAS

CASINO. — Vendredi et samedi à 21 heures : **Les tortillards sont là.** — Dimanche à 14, 17 et 21 heures : **Sept Ecossais explosent.**

ETOILE. — Vendredi, samedi, à 15 et 21 heures : **Will Penny le Solitaire.** — Dimanche à 14, 17 et 21 heures : **Le requin est au parfum.**

L'IMPERATOR. — Vendredi, samedi à 15 et 21 heures, dimanche à 14, 17 et 21 h, lundi et mardi à 21 h : **Les grandes vacances.**

LE MALMAISON. — Vendredi à 14 h 30 et 21 h, samedi à 17 et 21 h, dimanche à 14, 17 et 21 h : **Cendrillon.**

Vaccinations

Afin que chacun soit en mesure de se conformer aux dispositions de la loi, le Service d'Hygiène organise des *séances gratuites* au Centre de Protection Maternelle et Infantile, 162, avenue Paul-Doumer :

■ *Vaccination antivariolique :* Le 7 mars 1968, de 9 h. 30 à 11 heures; révision le 14 mars 1968, de 9 h. 30 à 11 heures.

■ *Vaccination antipoliomyélitique* (par voie buccale) :

1re prise : le 7 mars 1968, de 10 heures à 11 heures;

2e prise : le 11 avril 1968, de 10 heures à 11 heures;

3e prise : le 9 mai 1963, de 10 heures à 11 heures.

Rappel : dates ci-dessus, au choix.

Inscriptions au Service d'Hygiène.

■ *Vaccination antidiphtérique - antitétanique - antipoliomyélitique :*

1re série : 1re injection le 14 mars 1968, de 9 h. 30 à 11 heures; 2e injection le 11 avril 1968, de 9 h. 30 à 11 heures; 3e injection le 9 mai 1968, de 9 h. 30 à 11 heures.

2e série : 1re injection le 28 mars 1968, de 9 h. 30 à 11 heures; 2e injection le 25 avril 1968, de 9 h. 30 à 11 heures; 3e injection le 30 mai 1968, de 9 h. 30 à 11 heures.

Rappel : dates ci-dessus, au choix.

Les parents ou tuteurs d'enfants d'âge pré-scolaire qui n'auraient pas été touchés par des convocations et qui désireraient profiter de ces séances pour les faire vacciner sont priés de se présenter au Service d'Hygiène.

Il est rappelé que les parents sont tenus personnellement responsables de l'exécution de ces mesures dont justification doit être donnée lors de l'admission d'un enfant dans une collectivité: école, garderie, colonie de vacances, etc...

De plus, les Centres de P.M.I., 162, avenue Paul-Doumer, 40, rue du Colonel-de-Rochebrune, ainsi que la Croix-Rouge Française, 18, rue des Folies, effectuent également ces vaccinations (enfants jusqu'à 6 ans). Renseignements auprès de Mmes les Assistantes sociales de ces Centres, les jours de permanence.

Nouvelles de l'ARAC

Transferts à l'Ossuaire Militaire : Benne Gaston — Busson Félix — Pin Raymond — Adnet René — Gervany Lucien — Bernard Paul.

Le 17 février 1968, à 9 heures, cimetière de Rueil.

⁂

L'ARAC (section de Rueil) tiendra une *assemblée générale*, dimanche 18 février 1968, à 10 heures, à la Bourse du Travail, 25, rue Maurepas, pour la reprise des cartes 1968.

Aux déportés, internés et familles de disparus de Rueil

Les anciens déportés et internée et les familles de disparus et fusillés de Rueil-Malmaison ont, cette année, participé à l'Assemblée de la F.N.D.I.R.P. de Suresnes qui a eu lieu le 4 février au Centre Albert-Thomas.

Mme Annette Pierrain, déportée et Goux, veuve de déporté, ont été désignées membres du Bureau de la section qui devient provisoirement celle de Suresnes-Rueil en attendant qu'un bureau puisse être constitué à Rueil lors d'une prochaine assemblée.

Pour tous renseignements ou pour les cartes d'adhérents, s'adresser à M. Saba, Nouvelles Acquevilles, à Suresnes, ou à la permanence de la F.N.D.I.R.P., le troisième dimanche du mois, de 10 à 12 heures, bar « Le Richemond », place du 8-Mai, à Suresnes (bas).

CINÉ-CLUB des Amitiés-Laïques

Mercredi 28 février, à 20 h. 30, école J.-Ferry : « *Adieu Philipines* ».

"Un bateau pour le Vietnam"

1 MILLION d'AF : UN BILAN POSITIF

La campagne du « Bateau pour le Vietnam » a été, pour les communistes rueillois, une façon importante de montrer leur solidarité avec le Vietnam en lutte et leur désir d'amplifier la lutte pour isoler toujours davantage le gouvernement de Johnson. Les collectes dans une ville comme la nôtre présentent d'évidentes difficultés en raison de l'étendue de la cité, des quartiers très éloignés les uns des autres; cette fois-ci elles ont été surmontées. Les différentes organisations ayant participé à cette collecte peuvent mettre à leur actif près d'un million d'anciens francs. Les communistes rueillois peuvent être satisfaits d'un tel résultat; ils y ont contribué en ramassant pour leur propre organisation 300.000 AF, et en aidant à la réalisation des objectifs des organisations de masse auxquelles certains parmi eux sont adhérents. Puisque la campagne est finie et que nous en sommes à l'heure des bilans, félicitons ici les meilleurs. Honneur tout d'abord à notre Jeunesse Communiste, leur cercle N'Guyen Van Troï s'est classé premier du département des Hauts-de-Seine avec 135.000 AF. Pour les cellules du Parti, la première est incontestablement celle du centre de Rueil (place de l'Eglise) avec ses 110.000 AF. Parmi les organisations de masse, félicitons la section syndicale du CTR (110.000 AF), celle de chez Degrémont (45.000 AF), et enfin le Comité de Paix des Gibets qui, dans sa cité, celle des Bons-Raisins et rue Gallieni, peut annoncer le brillant résultat de 170.000 AF.

Nous n'avons cité que quelques cas, mais nous remercions ici tous ceux qui, dans la localité, ont contribué au succès de la campagne.

ECHOS DES ACTIVITES DE LA MJC

Samedi 24 février : sortie spectacle : *Jean Ferrat* (6 F + transport).

Week-end de Pâques : 13, 14, 15 avril : Les villes flamandes belges.

Week-end Pentecôte : 1er, 2, 3 juin : Vallée du Rhin et de la Moselle.

Week-end de ski : en Suisse, en février et mars.

Week-end camping : en avril, mai, juin.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à la M.J.C., 23, rue du Château.

Vendredi 23 : Sortie-spectacle au centre culturel de Suresnes : récital **Anne Vanderlove, Graeme.**

Lundi 26 : Sortie salle Pleyel, à 21 heures : spectacle Agfa-Color.

Samedi 2 mars : Vernissage d'une exposition de tapisseries à la salle de la justice de paix. Exposition qui durera jusqu'au 4 mars.

Danger rue Liénard

Gare aux têtes !

Plusieurs lettres de Rueillois demeurant aux alentours de la caserne et faisant état de leur préoccupation, nous ont décidés d'aller voir la situation sur place: le mur de la caserne — pour bien garder nos soldats... — est couronné tout le long d'un épais réseau de fil de fer barbelé. Cette installation est ancienne et au cours des années ce fil de fer retombe progressivement vers la rue et crée une situation dangereuse pour les piétons circulant rue Lienard. En effet, une personne de taille moyenne sent à une quarantaine de centimètres au-dessus de sa tête ce dangereux fil qu'un fort vent ou tout autre chose aurait tôt fait de lui rabattre sur la figure. Il faut remédier à cela avant qu'un accident se produise.

Après la campagne du "bateau", la Jeunesse Communiste de Rueil, entend poursuivre son action

Au moment où la lutte libératrice du peuple vietnamien s'amplifie, ou le Front National de Libération est apparu avec éclat comme le seul représentant authentique de tout un peuple, au moment ou les Américains répondent par des destructions et des crimes odieux contre les populations civiles, le *Mouvement de la Jeunesse Communiste* de Rueil, confiant dans les résultats obtenus par lui pendant la campagne du bateau (135.000 AF) qui ont fait de Rueil le premier cercle des J.C. des Hauts-de-Seine, entend continuer son action en appelant les jeunes de Rueil à signer le serment « des jeunes avec le Vietnam ».

OFFENSIVE ANTI-SOCIALE chez : B.-MOTEURS, FORD, MEROT...

L'offensive antisociale du pouvoir gaulliste et du patronat se développe dans notre localité de Rueil. Il y a quelques semaines, « l'Eveil », dans ses colonnes, se faisait l'interprète des inquiétudes des travailleurs devant l'extension du chômage, les licenciements et la réduction de leur niveau de vie. Rappelons brièvement ce que nous disions alors :

Chez B.-Moteurs

● Chez Bernard-Moteurs, réduction d'horaire de 47,50 à 45 heures, ce qui se traduit par une perte de salaire de 6,75 %.

chez Mérot

● Chez Mérot, même processus : moins 6,75 % sur les salaires, en outre trois travailleurs sont licenciés.

à l'Aéromécanique

● A l'Aéromécanique, l'entreprise se déclarant en faillite, c'est 70 travailleurs qui sont mis purement et simplement à la porte.

chez Ford

Et ce n'est malheureusement pas fini ! Peut-être connaissez-vous le siège social que le trust Ford a construit dans notre localité; il se trouve le long de l'avenue Napoléon-Bonaparte qui conduit de Rueil à Saint-Germain, tout près de Bougival. Peut-être un certain nombre d'entre vous, en passant en voiture et en admirant le superbe immeuble de verre et d'acier, ont pensé qu'il faisait bon y travailler. Et bien, détrompez-vous; Ford qui est un rapace capitaliste comme les autres, voire pire, licencie à son tour. Sur un effectif de 350 personnes (environ 150 femmes et 200 hommes), 37 travailleurs, soit 10 % de l'effectif se trouvent privés de leur travail depuis le 2 février.

La coupe commence à déborder, n'est-il pas vrai. Il est temps, grand temps de mettre fin au pouvoir néfaste que nous subissons depuis dix ans.

Pour hâter cette chute et établir une démocratie véritable, il n'est d'autre solution que l'union sans exclusive de toutes les forces politiques de gauche sur un programme commun. Pour ce faire, il convient notamment de mener une lutte intransigeante contre toute atteinte au niveau de vie, contre les licenciements. La CGT s'y emploie dans un combat de tous les jours.

Travailleurs, renforcez la CGT. Adhérez à la CGT. Venez nous voir à la Bourse du Travail (25, rue Maurepas), des permanences y sont tenues tous les jours de 14 à 19 heures.

L'Union locale CGT.

Elections aux Etablissements Mérot

On votait, il y a quelques jours, aux établissements Mérot pour la désignation des représentants au Comité d'entreprise et des délégués du personnel. Seule la CGT présentait des candidats, voici les résultats enregistrés.

Collège ouvriers et employés

Comité d'entreprise :
Inscrits : 58.
Votants : 50.
Exprimés : 49.
Moyenne de la liste CGT : 34.

Délégués du personnel :
Inscrits : 61.
Votants : 53.
Exprimés : 52.
Moyenne de la liste CGT : 37.

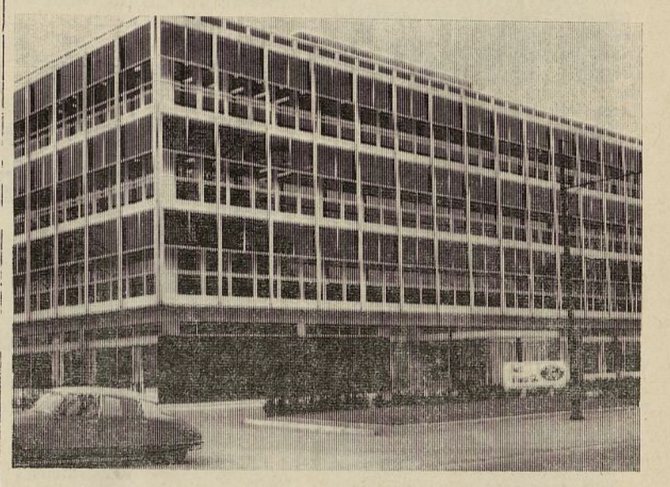

Le siège social Ford, ou l'envers du décor

Dernière heure :

Mouvement revendicatif chez TECHNIP

Un mouvement revendicatif (débrayages, suppression des heures supplémentaires, etc.) est engagé par le personnel — dessinateurs et projeteurs — du bureau d'études de la compagnie Technip.

« L'Eveil », dans son prochain numéro, en rendra compte.

FAITS DIVERS

COLLISION SUR LA RN 13

La voiture fautive

Le vendredi 9 février, vers 14 heures, une collision se produisait sur la RN 13 à Rueil, à la hauteur du pavillon des guides, entre une voiture R 16 qui était à l'arrêt au feu rouge et une voiture Ami 6 qui vint la percuter à l'arrière. Le choc fut très violent, le conducteur de l'Ami 6 blessé à la tête, était transporté à l'hôpital Stell de Rueil.

2 ECOLIERS ACCIDENTES

Le samedi 3 février, vers 8 h 30 un jeune écolier, Pascal Camus, demeurant 40, rue Jules-Massenet, était renversé, rue Nicolas-Philibert, par une voiture conduite par M. J. Clément, habitant 7, résidence des Tarâtres. Le jeune P. Camus, légèrement blessé, était conduit à la clinique Albert-Ier.

Mardi 6 février, à la sortie de l'école maternelle des Bons-Raisins, un petit garçon échappant à la surveillance de sa sœur a été blessé par un autobus. Il existe un passage clouté rue des Bons-Raisins, mais qui n'est pas toujours surveillé par un agent de police.

SPORT-SPORT

Belle victoire de Rueil à Houilles : 6-0

La victoire acquise par les Rueillois aux dépens de Houilles a comblé les supporters. Après la récente victoire sur Le Pecq, voilà le RAC bien placé au classement pour le sprint final.

Se rappelant d'un difficile match nul au match aller, Rueil craignait ce déplacement de Houilles. Pourtant il n'en fut rien.

D'entrée, Rueil prenait la direction du jeu et montra sa volonté de marquer des buts — du moins temporiser que d'habitude à l'approche des buts. Houilles concéda son premier corner. Villet le tirait et Marquet, de la tête, faillit bien souvrir le score.

Des tirs successifs de Brunet, Cassado, Garin, démontrèrent cette volonté de marquer.

A la 30e minute, l'ailier gauche rueillois Brunet, sur un centre à ras de terre, ouvrait le score par un shoot astucieusement placé.

A la 40e minute, le même Brunet inscrivait un deuxième but en reprenant de volée un centre aérien de Cassado.

Quelques minutes plus tard, Cassado, de 25 mètres, plaçait un dur shoot qui battait pour la troisième fois l'infortuné goal de Houilles.

Houilles effectuait toutefois de dangereuses contre-attaques, mais leurs deux avants-centre étaient étroitement surveillés par Bureau et Duffour.

En deuxième mi-temps, Rueil continuait sur le même rythme et, malgré un vent défavorable, inscrivait encore trois buts, deux par Brunet et un par Garin. Par de beaux arrêts, Gourion sut garder sa cage inviolée.

Voilà une belle victoire. Bon match de l'ensemble, en particulier de Brunet qui marqua trois buts, et Cassado.

Dimanche prochain, match contre Vernouillet, au stade de la Banque, à Bougival.

Rueil (R) bat Houilles : 1 à 0.

POUR LA DEFENSE de la Sécurité Sociale

Le cartel de défense de la Sécurité Sociale de Rueil nous communique :

La Sécurité sociale appartient aux travailleurs et à leurs familles.

NOUS VOULONS DONNER NOTRE AVIS

— Nous pouvons et nous devons arracher l'abrogation des ordonnances (franchises des 3.000 AF).

— Nous pouvons et nous devons faire des propositions pour l'amélioration de la Sécurité sociale :

- Augmentation du budget de la santé publique (dans d'autres pays, l'Etat participe davantage).
- Suppression des taxes sur les médicaments.
- Nationalisation de l'industrie pharmaceutique.
- Faire payer ses dettes au patronat.
- Prévoir les installations hospitalières nécessaires à un Etat moderne.
- Application du tiers payant.
- Simplification du régime des allocations familiales, ne tenant compte que de l'âge des enfants.
- Transformation du salaire unique en un véritable salaire social de la mère.

COMMENT DONNER NOTRE AVIS ?

— Ensemble, nous déciderons de moyens d'actions :

Vendredi 23 Février à 21 heures

salle de la Justice de Paix rue du Docteur-Zamenhof - Rueil

Le cartel de défense de la Sécurité sociale comprend : l'Union locale CGT; l'Union locale CFDT; l'Union des Femmes Françaises; les Associations familiales et est soutenu par les sections du Parti Communiste, de la FGDS, du PSU.

MIROIR-SPRINT
Le Reflet du Sport

ETAT CIVIL

MARIAGES

(Du 3 au 9 février 1968)

Nabet Charles, démonstrateur électro-ménager, Paris et Caille Nicole, coiffeuse, 18, rue Curie. — Novotny Roger, ensemblier-décorateur, 7, rue Ferdinand-Buisson et Chaumais Sylvie, sténo-dactylographe, Bondy.

NAISSANCES

Mendiboure Jean-Bernard, 30, rue des Terres-Rouges. — Brequigny Sandrine, Nanterre. — Mas Jérôme, 13, allée des Charmes. — Dubois Frédéric, Le Vésinet. — Montosse Monique, Puteaux. — Alexis Christophe, rue des Hauts-Benards. — Grandière Christophe, 69, rue Paul-Bert. — Henriot Marc, 65, rue d'Estienne-d'Orves. — Petit Bernard, Gennevilliers. — Dubray Nathalie, Nanterre. — De la Rosa Carole, Montesson. — Gelpy Nathalie, 25, place de l'Eglise. — Toussaint Franck, 44, avenue de Chatou. — Carpentier Eric, 46, rue des Bouvets. — Laruelle Isabelle, 224, avenue Paul-Doumer. — Chetelat Fabrice, Nanterre. — De Costa Olivier, Nanterre. — Benighil Lila, 21, rue du Général-Colin. — Rosso Laure, 290, avenue Napoléon-Bonaparte. — Acknin Jean-Christophe, Garges-les-Gonesses.

DECES

Mme veuve Suze, née Bouve Anna, institutrice retraitée, 83 ans, 6, chemin de Versailles. — Mlle Marc Jeanne, retraitée, 74 ans, 39, rue Amédée-Dufaure. — M. Vivant Pierre, gardien de la paix, 43 ans, 15, rue Roze-Crépin. — Mme veuve Guigot, née Pincemin Marie, 86 ans, sans profession, 107, avenue Albert-Ier. — Mme veuve Lemoine, née Potrel Joséphine, 85 ans, sans profession, 74, rue Voltaire. — M. Walliser Fritz, retraité, 86 ans, 4, rue des Marronniers. — Mme veuve Cochet, née Marchand Blanche, 80 ans, sans profession, 19, boulevard de l'Hôpital-Stell. — Mme Leroux, née Perron Louise, 75 ans, sans profession, 23, bd Edmond-Rostand. — Mme veuve Nicole, née Plessis Augustine, 79 ans, sans profession, 75, rue Gambetta. — M. Keraudren Armand, chaudronnier, 57 ans, 60, rue des Tartres. — Mme Mallet, née Flament Paulette, sans profession, 46 ans, 9, square du Verger. — Mme veuve Granna, née Riboni Antoinette, 74 ans, sans profession, 2, rue André-Messager.

L'ÉVEIL

TARIF DES ABONNEMENTS

1 AN (50 numéros) :

Particulier ..... 22 F
Société locale ..... 20 F

6 MOIS (25 numéros) :

Particulier ..... 11,50 F
Société locale ..... 10,50 F

C.C.P. EVEIL 16951-56 Paris

TOUS vos problèmes de CHAUFFAGE seront résolus en vous adressant à

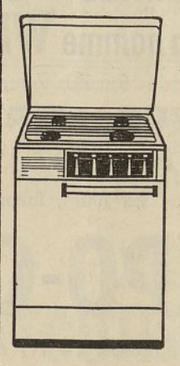

Rolland Fres
8, r. Castel-Marly
NANTERRE, 204-10-77
Une seule adresse - Facilités de paiement

NANTERRE-LINOS
BOUYSSEL - 1, Bld du Midi
(Pl. du Marché) BOI 04-93
TOUS REVÊTEMENTS DE SOL
Gd CHOIX DE TAPIS ET MOQUETTES
Laine ou poil animal toutes largeurs
Devis et livraisons gratuits

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

Permanences

- **Roger Guérin, conseiller général : 2e et 4e lundis du mois, de 17 h 30 à 19 heures, 1, rue Joseph-Rivière.**
- **ARAC, 2e et 4e dimanches de chaque mois, de 10 h 30 à 11 h 30, café « Le Porho », 7, avenue Marceau.**
- **Section de la FNDIRP, salle Espéret, 125, rue Armand-Sylvestre, premier dimanche du mois, de 10 h 30 à 12 heures.**

MUTILES DU TRAVAIL : **1er et 3e dimanches matin du mois, sous-sol école rue de Metz.**

- **Syndicat des locataires : 2e et 4e samedis du mois, de 16 à 17 heures, 104, rue Armand-Sylvestre et le mercredi de 19 à 20 heures, 10, place Charras.**

POMPIERS
Appeler 333-01-20 ou 333-00-41.

CINEMAS

LE PARIS. — Vendredi 16 à 21 heures, samedi 17 à 21 heures : **Mission spéciale lady Chaplin.** — Dimanche 18 à 14, 17 et 21 heures, lundi 19 à 21 heures : **Si j'étais un espion.**
LE ROYAL. — Vendredi 16, samedi 17 à 21 heures : **Pour un dollar de gloire.** — Dimanche 18 à 14, 17 et 21 heures : **Peyrol le boucanier.** — Du mercredi 21 au dimanche 25 : **On ne vit que deux fois.**
ALCAZAR (gare d'Asnières). — Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18 : **Cendrillon.**

SERVICE MEDICAL

Pour le service médical de nuit et du dimanche, des modifications peuvent intervenir au dernier moment. S'adresser au commissariat de police. Tél. : 333-46-50.

PHARMACIES DE GARDE

Le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin :

Dimanche 18 février et lundi matin : Pharmacie Adenis, 101, rue Armand-Sylvestre, et Pharmacie Paillard, 72, avenue Gambetta. — *Dimanche 25 février et lundi matin :* Pharmacie Lallemant, 8, rue de Bezons.

Concert symphonique

LE SAMEDI 24 FEVRIER 1968
à 21 heures
Salle des fêtes du stade municipal

Vous pourrez assister à un concert symphonique de grande classe. La formation de 45 musiciens du Cercle symphonique de Courbevoie sera dirigée par M. Albert Preato.

Au programme :

L'Ouverture de Guillaume Tell, de Rossini.
Des extraits de « Carmen », de Bizet.
Les danses polovtsiennes du Prince Igor, de Borodine.
La princesse jaune, de St-Saëns.
Les préludes, de Liszt.

M. Terpin, corniste, 1er prix du Conservatoire national de Paris, prêtera son concours, ainsi que Mlle Savigny et Mlle Lalande, pianistes, également lauréates du Conservatoire national de Paris.

Le programme choisi, digne des grandes formations professionnelles, vous permettra d'apprécier, nous en sommes sûrs, la valeur et la maîtrise du Cercle Symphonique de Courbevoie.

Au sujet des retraites

Au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue la semaine dernière à la Bourse du Travail de Courbevoie, les retraités du secteur privé ont constitué leur section locale intercorporative des retraités C.G.T.

Un bureau a été constitué, une permanence a lieu tous les mercredis, de 14 h 30 à 17 h 30. Cette permanence qui fonctionne depuis plusieurs mois.

Chaque semaine le nombre de personnes qui viennent soit pour des renseignements concernant les retraites Sécurité Sociale ou les retraites complémentaires, soit pour établir leur dossier est en augmentation.

Un vieux travailleur n'avait pas été bien orienté, la section locale C.G.T. des retraités est intervenue, a refait son dossier; Quelle ne fut pas sa joie lorsqu'il s'est vu réajuster sa pension et celle de sa femme et qu'il a touché 1 million et demi d'anciens francs de rappel.

D'autres vieux travailleurs ont perçu des rappels de 700.000 AF, 650.000 AF, etc.

Que les retraités n'hésitent pas, les portes de la C.G.T. leur sont ouvertes, leur intérêt est lié à celui des travailleurs actifs et ils trouveront dans la C.G.T. ce dont ils ont besoin.

Que les lecteurs de « L'Eveil » popularisent ces permanences.

Concentration C.I.F.T.E. - STARE

Les lecteurs de « L'Eveil » savent que la C.I.F.T.E. a absorbé STARE au cours de l'année dernière.

Les résultats ne se sont pas fait attendre pour les travailleuses de ces entreprises. 86 ouvrières et employées ont été licenciées en deux étapes au début de l'année. D'autre part, la direction de la C.I.F.T.E. avait proposé à des travailleurs de chez Stare de partir à leur usine de Lyon. Or, aujourd'hui, la C.I.F.T.E. licencie 113 travailleurs sur 600 à son usine de Lyon.

De plus, à Courbevoie, 200 ouvrières (environ) ont vu leur horaire ramené à 40 heures (sans compensation de salaire).

Alors que le reste du personnel ouvrier connaît des horaires diminués de 2 heures et demi par semaine toujours sans compensation de salaire.

Par ailleurs, la C.I.F.T.E. prend des mesures de licenciements individuels, ce qui fait qu'avec les licenciements collectifs, les effectifs sur l'ensemble C.I.F.T.E. - Stade ont été compressés d'environ 135 personnes.

Dans les colonnes de L'Eveil, la C.G.T. donne sa position : il serait grand temps que l'on y vienne dans l'intérêt des travailleurs et dans celui du pays.

Edmond " CAZÉ "

M. Pezé? Ce nom-là vous dit quelque chose?

Souvenez-vous, il nous fut parachuté de Neuilly au temps où les gaullistes parvenaient encore à tromper beaucoup de monde. Il fut député de Courbevoie - La Garenne de 1959 à 1967. En 1962, il réussit même à faire exclure de l'U.N.R. son « rival » Deprez.

Mais en mars dernier, ces messieurs de la Ve République estimaient que M. Deprez serait un meilleur cheval et donnaient au maire de Courbevoie l'investiture officielle qu'ils retiraient à M. Pezé.

A son tour, M. Edmond Pezé était exclu de l'U.N.R.!

Pauvre M. Pezé, rejeté par ses amis, tel un citron ne pouvant plus rien donner...

Mais la Ve pure et dure est reconnaissante.

Le Journal Officiel du vendredi 9 février nous apprend la nomination de M. Edmond Pezé, membre de section du Conseil économique et social... à compter du 1er janvier 1968.

C'est-à-dire qu'il touchera même un rappel d'indemnité!

Le J.O. n'indique pas si cette nomination résulte d'une intervention de M. Deprez...

Quel panier de crabes!

Roger FAIVRE.

COURBEVOIE EST AVEC LE VIETNAM

Un million et demi collectés dans notre ville

En deux mois à peine, les organisations qui avaient répondu à l'initiative du Parti Communiste Français d'envoyer au Vietnam un bateau de la solidarité, ont collecté plus d'un million et demi d'anciens francs dans les entreprises et les quartiers de notre ville. Pour leur part, les militants communistes de notre ville ont recueilli 820.000 anciens francs, se répartissant ainsi :

Quartier Bécon	496,50	Quartier Bineau	219,60
Quartier Danton	330,00	Quartier Hérold	1.066,51
Quartier Marceau	1.230,71	Quartier Gambetta	211,20
Quartier des Varebois	677,75	Quartier Victor-Hugo	507,50
Cellules d'entreprises	2.376,42	Marchandises (acheminées la semaine	
sernière par camion au Havre)	1.200,00	Cercles de la Jeunesse communiste	500,00

L'Union locale des Syndicats CGT a recueilli pour sa part plus de 600.000 anciens francs pour le bateau de la solidarité. (En même temps qu'elle collectait 7.570,00 francs pour soutenir les grévistes de SKF). Enfin, à ces sommes s'ajoute le montant des collectes de plusieurs autres organisations (Mouvement de la Paix, Union des Femmes Françaises, etc.) qui dépasse 200.000 anciens francs au total.

Les travailleurs des usines, la population des quartiers de Courbevoie ont donc clairement manifesté leur soutien au peuple vietnamien dans sa lutte contre l'agresseur américain. Ils vont continuer à le faire en rejoignant en grand nombre les comités d'action pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien qui vont se créer dans les prochains jours et les prochaines semaines.

UNION DES FEMMES FRANÇAISES

Avec d'autres organisations, nous avons participé à la campagne de solidarité du « Bateau pour le Vietnam ».

Plus que jamais, étant donné l'importance de la situation, nous continuerons d'exprimer notre soutien au peuple vietnamien par notre :

VEILLÉE DE LA PAIX

DIMANCHE 3 MARS, à 15 heures
Salle du « PRADO » (gare de Courbevoie)
Spectacle de Variétés (Entrée gratuite)

Soyez nombreux à acheter les cartes de soutien et à venir approuver la motion que nous enverrons à l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

PLUS DE 600 CHOMEURS A COURBEVOIE

Selon les statistiques mensuelles publiées par la préfecture de Paris, la situation de l'emploi continue de s'aggraver. C'est ainsi que d'un mois à l'autre, le nombre de chômeurs secourus est passé, dans l'ancienne Seine, de 19.349 à 21.365 (+ 10 %). Par rapport au 1er janvier 1967, la croissance du nombre de chômeurs « officiels » est encore plus importante (+ 65 %). Au bureau de la Main-d'Œuvre de Courbevoie, 324 chômeurs sont inscrits. On admet généralement que le nombre total de chômeurs est de 1,9 fois le nombre de chômeurs remplissant les conditions pour être officiellement secourus. Ce qui donne pour Courbevoie un minimum de 615 chômeurs..., sans compter les chômeurs partiels plus nombreux encore.

On peut affirmer sans risque de se tromper qu'au moins un ménage sur dix est frappé par le chômage total ou partiel. Ce qui montre à quel point il est urgent d'augmenter les salaires (pour accroître le marché intérieur) et de satisfaire les autres revendications des travailleurs : réduction du temps de travail sans diminution de salaires, l'avancement de l'âge de la retraite avec des pensions suffisantes.

Et il est certain que les propositions du Parti Communiste concernant la nationalisation des principaux monopoles, la démocratisation du secteur actuellement nationalisé et la mise au point d'un plan démocratique de développement économique donneraient plus de vigueur, plus d'assurance et de garantie à ces premières mesures sociales décisives au plan de l'emploi.

Cela ne signifie pas qu'il faille renoncer à obtenir des résultats immédiats. Alors que des centaines de Courbevoisiens sont sans travail, des centaines d'autres accomplissent encore des semaines de 50, 55 heures ou plus dans des entreprises où les profits réalisés prouvent qu'une réduction du temps de travail sans diminution de salaire est possible.

F. R.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Giraudon Michel — Charon Sophie — Allusso Isabelle — Wagon Claire — Haeffele Sylvie.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Delaplace Gérard, 39, rue Lambrechts, et Rocher Dominique, employée de bureau, 27, boulevard de Verdun — Delahaie Jean, charcutier, 1, rue Pierre-Brossolette, et Louvrier Viviane, vendeuse — Gaussen Christian, étudiant, Paris, et Chollet Marie-José, étudiante, 12, rue de la Montagne — Vignon Jean-Yves, employé de banque, 1, rue Pierre-Brosolette, et Creusot Evelyne, employée de banque, Paris — Rolland Jean-Pierre, agent immobilier, 50 bis, rue du 22-Septembre, et Boulenger Christiane, secrétaire, Rueil-Malmaison — Jayasekeba Kurundu, courtier, 120, rue Danton, et Febvre Brigitte, secrétaire, 120, rue Danton — Zimmermann Gerhard, agent technique, Neuilly-sur-Seine, et Mack Elfriede, agent commercial, 21, rue Eugène-Caron — Letellier Jean-Pierre, comptable, 14, rue de la Corvée, et Boisseau Evelyne, étudiante, Paris — Duhard Alain, inspecteur, 35, rue des Minimes, et Damour Michèle, électronicienne, 179, rue J.-B.-Charcot — Blanchard Raymond, photographe, 20, rue de l'Abreuvoir, et Guichard Suzanne, téléphoniste sténodactylographe, Paris — Scaglia Jacques, barman, 6, boulevard Georges-Clemenceau, et Abdallah Georgette, aide-préparatrice, 6, boulevard Georges-Clemenceau — Garret Daniel, conducteur de travaux, Aulnay-sous-Bois, et Cornuaille Francine, secrétaire, 1, rue Pierre-Brossolette.

DECES

M. Lucien Fervieu, 75 ans — Mme Vve Hué, née Collet Stéphanie, 84 ans — M .Chevalier Lucien, 53 ans — Mme Vve Gérard, née Dubuisson Sophie, 79 ans — Me Vve Le Bricon, née Desbouillons Julia, 76 ans — M. Danjard Henri, 62 ans — M. Desains Ulysse, 57 ans.

COURS QUENNEVILLE
23, r. de l'Oasis, Puteaux LON 07-54
Comptabilité
Dactylographie - Sténographie
Préparation accélérée au **C.A.P.** d'Etat
Jeunes Filles et Dames
Inscription à toute époque de l'année
Cours du jour ~ Cours du soir

POUR LES COURBEVOISIENS

Il faut des logements sociaux

Lisant, comme mes concitoyens, le « Bulletin d'informations de Courbevoie », édité par le député-maire, j'ai pris connaissance de son dernier discours prononcé à l'occasion du nouvel an.

Si la possibilité était donnée au lecteur de lire cette homélie les yeux fermés, il pourrait croire à un « Courbevoie » transformé subitement en paradis : tout va bien pour les mal-logés, les mères de famille, les jeunes, les sportifs, les commerçants, les vieillards, etc., etc...

Quant au problème si angoissant du chômage pour des milliers de travailleurs de notre cité, passez muscade, pas un mot.

Dans ce court papier, nous voudrions revenir sur la question du logement si longuement interprétée, à sa manière, par le député-maire.

Manière qui donnera à réfléchir aux quelque 7.000 familles inscrites au fichier de Courbevoie.

M. Deprez, après avoir énoncé une vérité d'évidence, qu'il faudra construire d'ici l'an 2000 20 millions de logements, définit ainsi la position de la municipalité en matière de logement.

Citons-le :

« *A Courbevoie, la théorie de la municipalité est qu'il faut laisser au privé le soin de faire des logements pour les classes aisées et que NOTRE ROLE EST DE FAIRE DES LOGEMENTS SOCIAUX PRINCIPALEMENT EN LOCATIF ET ACCESSOIREMENT EN ACCESSION A LA PROPRIETE.* »

Et d'ajouter : « *C'est pourquoi je suis heureux d'annoncer les résultats de* 1967, *année au cours de laquelle* 622 *logements H.L.M. et I.L.N. ont été mis en location.* »

Réparons un « oubli » et rappelons que les 622 logements ont été construits, dans la proportion de 85 à 90 %, en application de décisions prises en 1958 par le Conseil Général de la Seine et les Conseils municipaux de Courbevoie, de Nanterre et Puteaux, sur proposition des élus communistes et socialistes.

Et revenons à la « théorie de la municipalité », éclairons-la avec un chiffre puisé à la même source.

Celui des 1.200 logements en construction dans le complexe Charras.

280 logements H.L.M. seulement y sont prévus. Le reste est composé d'appartements de haut standing, qui seront vendus à des prix très élevés, et de logements en accession à la propriété, dont les prix dépasseront ceux de la Résidence de la Paix.

Ainsi, sur 1.200 logements, 280 sont réservés à la location, 920 à la vente. Alors que reste-t-il de la « théorie municipale » de M. le député-maire ? De la démagogie !

Le discours du nouvel an nous permet de constater que nos critiques formulées sur les logements à « 20 millions » construits par la municipalité demeurent valables et que le prix de vente de 25 % inférieur à celui du secteur privé démontre la spéculation de ces sociétés privées à qui la municipalité laisse le champ libre pour s'approprier les terrains constructibles existant dans notre ville.

Comment pourrait-il en être autrement dans une ville gérée par un membre de la majorité gouvernementale.

Parler des 20 millions de logements nécessaires d'ici l'an 2000, soit 625.000 logements à construire par an pendant 32 ans, est une chose.

Pour mettre ses paroles en accord avec ses actes, il aurait suffit au député-maire de voter les propositions concrètes déposées par les députés communistes à l'Assemblée nationale, propositions prévoyant :

- La construction annuelle de 600.000 logements, dont 300.000 HLM à des prix de loyer accessibles aux familles de travailleurs et aux jeunes;
- La taxation des terrains à bâtir à des prix raisonnables, le droit de préemption aux municipalités sur toutes les mutations foncières se produisant dans la commune;
- L'amélioration de l'aide financière de l'Etat à la construction de logements HLM.

Au lieu de cela, le député-maire a voté les pouvoirs spéciaux au gouvernement, lui permettant ainsi de poursuivre et accentuer sa politique réactionnaire.

Formulons, en guise de conclusion, le vœu de voir en 1968 se renforcer l'union de toutes les forces de gauche, seule capable de promouvoir une politique démocratique et sociale, apportant la satisfaction des besoins de notre population.

Roger GUERIN,
conseiller général des Hauts-de-Seine, membre du bureau de la section du P.C.F.

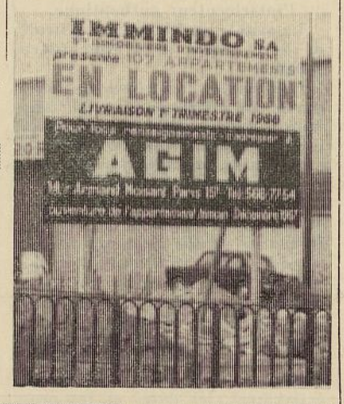

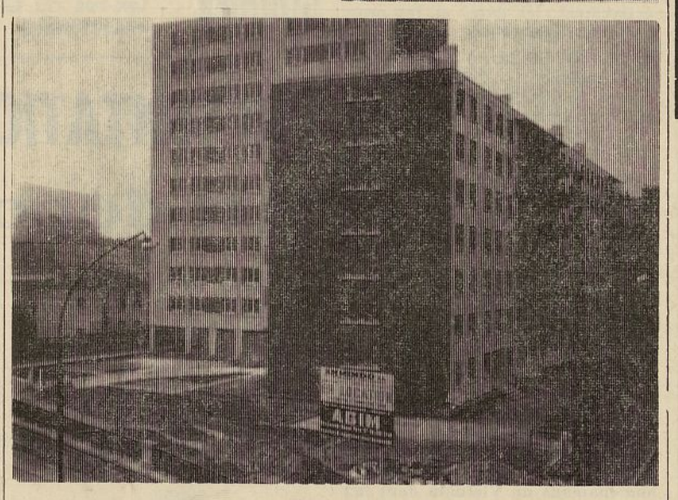

Ces immeubles, sis à l'angle des rues de Colombes et Kilford, sont à louer. Un F 2 coûte 640 F par mois, un F 3 700 F, un F 4 790 F. Au niveau où sont les salaires et quand l'on songe que quatre millions de travailleurs gagnent moins de 600 F par mois, on ne peut appeler « sociaux » de tels logements. Pourquoi M. Deprez n'a-t-il pas utilisé ces terrains pour faire des logements accessibles aux travailleurs? Parce que sa politique est de les chasser de Courbevoie.

CAISSE DES ECOLES

AINSI NAISSENT LES TRADITIONS

Dans sa courte séance du 6 février, le Conseil municipal a fixé le prix d'entrée au bal de la Caisse des Ecoles qui avait eu lieu le... 3 février.

Pareille chose s'était déjà produite l'année dernière.

Décidément, le Conseil municipal est bien dans la ligne du pouvoir pour ce qui est de se transformer en chambre d'enregistrement des faits accomplis.

Y A BON

Savez-vous que chaque jour, quarante-cinq tonnes de Banania sont fabriquées et empaquetées à l'usine de la rue Lambrechts ? Savez-vous que chacune des machines à empaqueter fait en une journée un travail qui nécessitait 30 ouvrières avant leur mise en service ?

Malheureusement, le progrès technique, l'accroissement de la productivité, qui devraient soulager la peine des travailleurs, qui devraient permettre l'amélioration du sort de tous, ne sert, dans notre régime, qu'à accroître les profits des capitalistes.

LA GARENNE

AGENCE LOCALE :
75, boulevard de la République - Tél. 242-18-87

Football - Sporting-Club - U.S. Métro

Pour rencontrer l'équipe de l'U.S.-Métro, le Sporting était privé de ses deux butteurs, Mazaud et Gidina. Handicap lourd pour ce match entre les 2e et 3e du Championnat.

Le début du match est difficile pour les Garennois qui laissent jouer leurs adversaires et la mi-temps intervint sur le score nul. Sporting 0, U.S.-Métro 0.

A la reprise, l'U.S.M. monopolise le ballon et par leur aillier gauche qui, balle au pied, s'engage dans la défense des Jaunes et trompe Aoudia, à la 70e minute.

Les joueurs du Sporting accusent le but et, 6 minutes après, encore l'aillier gauche qui drible deux arrières ainsi que le gardien de but : Sporting 0, U.S.-Métro 2.

Par la suite, les Jaunes réagissent dangereusement à plusieurs reprises acculent l'U.S. dans ses buts.

Quatre corners sont tirés en faveur des Garennois en cinq minutes. Mais le score ne changera pas jusqu'à la dernière minute, où la balle arrive dans les pieds de Zakuboswka qui passe à Neveu, ce dernier drible trois joueurs, donne à Mathis qui n'a qu'à battre le portier de l'U.S.-Métro.

Sporting 1, U.S.-Métro 2.

L'arbitre sifflera la fin du match après l'engagement. Bon arbitrage, et correction de la part des deux équipes. Félicitons La Garenne qui n'a pas démérité devant la très bonne équipe de l'U.S.-Métro.

RESULTATS
DU DIMANCHE 11 FEVRIER
Réserve :
U.S.-Métro bat La Garenne : 2 à 1
Cadet
La Garenne bat Houilles : 2 à 0
Minimes
La Garenne bat Houilles : 4 à 0

DIMANCHE 18 FEVRIER 1968
SPORTING GARENNOIS
CONTRE GENNEVILLIERS
au Stade muniicpal
de Gennevilliers

PUTEAUX-SPORTS-CAMPING
équipe TOUS LES SPORTIFS dans TOUS LES SPORTS
Sports d'Hiver - Classes de Neige
5, boul. Richard-Wallace - PUTEAUX - LON 30-12
Même maison **Coquillière-sports-camping**
39, rue Coquillière, PARIS-1er - CEN. 04-09
TENTES ANDRE JAMET

LA SITUATION DE L'EMPLOI A COURBEVOIE

IV. - Les propositions de la C.G.T. concernant les chômeurs

Bien que dans les milieux officiels et chez ceux qui les soutiennent, la situation de l'emploi n'est pas alarmante à Courbevoie, il suffit de se rendre au Bureau de main-d'œuvre les jours de pointage des cartes pour juger à la longueur de la queue de l'importance du nombre des chômeurs.

C'est pourquoi la C.G.T. agit sans relâche pour l'obtention d'une véritable *garantie des ressources.*

1°) *Par l'instauration par accords contractuels, d'une garantie de ressources* correspondant à un niveau de vie décent pour les travailleurs atteints par les fluctuations économiques, en particulier les réductions d'horaires, les mutations de catégories entraînées par les réorganisations.

2°) *L'indemnisation du chômage.*

— Ouverture de fonds de chômage couvrant l'ensemble du territoire national et situé le plus près possible du domicile des chômeurs;

— Suppression du plafond des ressources familiales et du délai de résidence et des discriminations concernant l'admission des femmes et des jeunes;

— Augmentation de l'indemnité de chômage d'Etat dont le montant devait être porté au moins à 8 F par jour, sans réduction en fonction de la durée, augmentation proportionnelle par personne à charge et indexation sur les salaires.

— Généralisation de l'indemnisation du chômage partiel dans les mêmes conditions que le chômage total et relèvement de l'indemnisation.

— En ce qui concerne les jeunes sans emploi à l'issue de leur scolarité ,allocation d'attente égale au moins à 35 % du S.M.I.G., maintien des allocations familiales les concernant et leur prise en charge par la Sécurité Sociale.

— Le financement des caisses d'allocations complémentaires de chômage (U.N.E.D.I.C.) devrait être à la charge des seuls employeurs, tout en maintenant l'autonomie de gestion. Son application devrait être étendue aux chômeurs partiels et aux travailleurs à domicile.

— La C.G.T. demande également la suppression de toute limitation de durée de l'indemnisation tant que les employeurs ou les services de placement ne procurent pas un emploi à plein temps aux chômeurs. Application immédiate d'une telle mesure à tous les chômeurs âgés de plus de 50 ans.

— Extension du bénéfice du fonds national de l'emploi.

J. P.

(A suivre.)

"OPEL" 68
c'est la sécurité

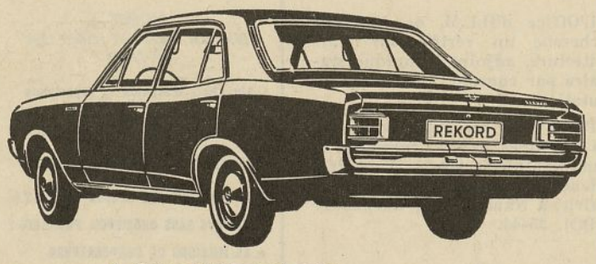

- **Caisse rigide tout acier**
- **Planche de bord rembourrée**
- **Bras du volant déformable**
- **Rétroviseur effaçable en cas de choc**
- **Leviers et boutons en plastique souple**
- **Freinage assisté double circuit**

Si vous pensez SECURITÉ D'ABORD, achetez OPEL 68
Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire :
PERROT-ASNIÈRES
36, rue Pierre-Brossolette
(près place Voltaire)
ASNIERES GRE 73-30
GM GENERAL MOTORS

Informations

92

départementales

L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES ET LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Devant la situation nouvelle créée au Vietnam par l'offensive accrue du F.N.L., le Bureau directeur de l'Union des femmes françaises fait paraître le communiqué suivant :

« Dans un soulèvement patriotique sans précédent, le Front national de libération, soutenu par la population du Sud-Vietnam, a libéré des villes et des provinces entières de l'occupant américain.

Partout, hommes et femmes, travailleurs et mères de famille, font la démonstration que l'agresseur et ses complices sont haïs, isolés.

Toutes nos pensées vont aux héroïques femmes vietnamiennes.

Pour tenter d'enrayer le mouvement de libération, les forces américaines bombardent, incendient, massacrent les populations des villes dont ils ont été chassés.

Le Président Johnson menace d'une escalade nouvelle, de bombardement encore plus meurtriers.

Notre colère est grande devant tant de crimes, la mort de milliers de femmes et d'enfants.

Nous voulons arrêter le crime. Nous sommes de tout cœur avec la population, avec les mères du Vietnam. Leurs enfants ont droit à la vie, leur peuple à la liberté.

Nous appelons toutes les femmes de France à la solidarité toujours plus chaleureuse, plus active, avec les femmes vietnamiennes qui, en luttant pour l'indépendance de leur pays, défendent la vie de leurs enfants et la paix du monde.

Nous appelons toutes les femmes de France à faire de la Journée internationale des femmes une journée exceptionnelle de solidarité envers les femmes vietnamiennes :

En assurant un immense succès aux Veillées de la Paix organisées par l'Union des femmes françaises, le 3 mars.

En participant nombreuses aux milliers et milliers de délégations qui se rendront *le 8 mars, à partir de 17 h 30, devant l'Ambassade des Etats-Unis à Paris* et devant les Consulats américains de province.

Il dépend du gouvernement des Etats-Unis que s'ouvrent immédiatement des négociations avec le gouvernement d'Hanoï.

Ensemble, nous réclamerons avec force du gouvernement des Etats-Unis :

— La cessation immédiate et inconditionnelle des bombardements sur la République Démocratique du Vietnam;
— L'arrêt de l'inqualifiable agression;
— Le retrait des troupes américaines, conformément aux Accords de Genève;
— La reconnaissance du Front National de Libération comme l'interlocuteur authentique.

Le peuple du Vietnam a le droit de vivre libre. Il a tout notre soutien.

L'immense campagne de solidarité du « Bateau pour le Vietnam », lancée par de nombreuses organisatioins — dont l'U.F.F. — entraîna la participation de milliers et de milliers de gens.

Par les Veillées de la Paix nous continuons à apporter notre soutien à la causes du peuple vietnamien. Nous vendrons de nombreuses cartes porteuses des mots d'ordre repris dans le communiqué du Bureau directeur, et qui seront en même temps une invitation à la Veillée. Dans nos localités, les choses se préparent activement, les dates et les programmes sont retenus :

BAGNEUX (10 Mars) : une pièce de théâtre : « Oncle Vania », avec Claude Dauphin.
BOULOGNE (3 Mars) : un film et des danses par la troupe des Vaillants.
CLAMART (3 Mars) : Ballet hongrois - troupes locales.
COLOMBES (3 Mars) : variétés.
COURBEVOIE (3 Mars) : spectacle de music-hall.
LA GARENNE (3 Mars) : Film.
NANTERRE (6 Mars) : Un film : La Kermesse héroïque.
NEUILLY (3 Mars) : Tartuffe.
PUTEAUX (3 Mars) : Danses folkloriques.

Nous, mères de familles françaises, dont les foyers ne sont pas menacés par les bombes, par le napalm, nous qui ne tremblons pas pour nos enfants, songeant aux mamans du Vietnam dont la vie est une lutte continuelle, nous aurons à cœur d'assurer le succès des *Veillées de la Paix*, de participer nombreuses à la *Manifestation du 8 Mars*.

Le Conseil Départemental.

SUCCÈS DU GALA FÉDÉRAL

Suite de la page 1

Gaston Plissonnier souligne alors les progrès accomplis dans l'union des forces de gauche et aussi les obstacles qui restent à surmonter.

« C'est la volonté d'unité dans les masses qui a poussé à l'accord du 20 décembre qui a permis l'entente aux élections législatives et cantonales. Tout le parti se doit d'entreprendre un grand travail d'explication, faire connaître son programme, ses solutions, expliquer qu'il n'y a pas de majorité de gauche, donc pas de changements politiques possibles sans les communistes. »

VIETNAM

Gaston Plissonnier évoque maintenant les derniers événements survenus au Vietnam où...

« Partout les agresseurs américains sont sur la défensive... ».

Mais **« la situation au Vietnam exige de faire beaucoup pour isoler toujours plus l'impérialisme américain à cesser sa guerre d'agression et à quitter le Vietnam... Maintenant que la campagne du bateau est terminée, nous allons créer des milliers de comités de base pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien... »**

PREPARONS DES SUCCES DECISIFS

Pour terminer, Gaston Plissonnier déclare : **« De grandes tâches sont à réaliser. Le Parti Communiste représente une puissante force politique. Son influence grandit. Chers camarades, nous combattons pour une noble cause. Au travail donc. Grand succès à la Fédération communiste des Hauts-de-Seine.**

Vive notre beau et grand parti.»

la mise en œuvre du Plan d'austérité, près de 40.000 emplois supprimés, plus de 10.000 chômeurs ! Les réductions d'horaires avec pertes de salaires se multiplient et des millions de jeunes garçons et filles ne trouvent pas d'emplois.

A cela s'ajoutent les atteintes à la Sécurité sociale, la hausse permanente des prix, des loyers, des impôts...

Il en résulte un profond et légitime mécontentement. »

« A mesure que l'influence du régime se dégrade et que l'opposition populaire se développe se pose la question :

Qui va l'emporter ? Ou la réaction ou les forces démocratiques ?

Les différentes fractions de la bourgeoisie s'agitent beaucoup... En face, il y a l'opposition démocratique dont le PCF est la force principale... »

COMPOSITION DU COMITE DEPARTEMENTAL POUR LE SOUTIEN ET LA VICTOIRE DU VIETNAM

Le Comité fédéral des Hauts-de-Seine du Parti Communiste Français qui s'est réuni samedi 20 janvier, a décidé la constitution d'un Comité départemental d'Action pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien.

Le Comité départemental comprend :

Président : Lucien LANTERNIER.

Vice-Présidents : Léo FIGUERES - Waldeck L'HUILLIER - Claude POPEREN - Henri-Pierre KLOTZ.

Secrétaires : Guy SCHMAUS - Dominique FRELAUT - Jean CLAVEL - Jean PACARY.

Membres du Comité départemental : Edmond AMIABLE - Fernand BAILLET - Gérard BRAS - Suzy COHEN - Georges DURAFFOURG - Jean GACON - Philippe GERARD - Christiane GILLES - Jeanine JAMBU - Alice KAHN - Gérard LANTERNIER - Henri RAVERA - Raymond TREPPO.

Le Comité départemental des Hauts-de-Seine pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien s'est réuni le jeudi 8 février à Nanterre.

Il enregistre avec satisfaction la création de nombreux comités de base dans les entreprises, la Faculté de Nanterre et les quartiers des villes de notre département.

Il a décidé, en demandant à tous les comités de base de faire connaître leur existence et leur activité à son secrétariat permanent : 18, rue Franklin à Nanterre, de tenir dans les Hauts-de-Suresnes six grands meetings à : NANTERRE - ANTONY - BAGNEUX - SURESNES - CLICHY et GENNEVILLIERS.

Il appelle tous ceux et toutes celles qui sont avec le peuple vietnamien contre l'agresseur américain à préparer activement ces meetings et à se rassembler partout dans des comités de base pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien.

PETITES ANHONCES

OFFRES D'EMPLOI

L'Office d'H.L.M. de Nanterre recherche un vérificateur d'architecture, adjoint technique stagiaire par concours sur titres ou mutation.

Pour tous renseignements sur les diplômes exigés, carrières et rémunération, écrire à M. le Président de l'Office, 13, rue de la Mairie, à Nanterre, ou téléphoner à BOI. 55-44.

—⊙—

La ville de Nanterre recherche pour les installations sportives :

— Garçons de cabines.
— Aide-ouvrier.
— Surveillant pour installations sportives.

Adresser candidature avec curriculum vitae à : M. le député-maire de Nanterre, services sportifs et socio-éducatifs.

—⊙—

ASSOCIATION CHERCHE LOCAL

Association d'Anciens Déportés cherche local à louer pour bureaux (40 à 50 m2 environ). S'adresser à A.D.I.R.P. Hauts-de-Seine, 7, rue Martissot, 92-Clichy.

ÉTUDES SOVIÉTIQUES

PRÉSENTE DANS SON NUMÉRO DE FÉVRIER 1968 (N° 2/239)

Un choix d'articles et reportages sur la sélection soviétique dans " LA BATAILLE " de GRENOBLE

NOMBREUX AUTRES ARTICLES :

- LA PRATIQUE DES SPORTS EN U.R.S.S.
- UN PAYS SANS CHOMEURS. POURQUOI ?
- 55 MILLIONS DE COOPÉRATEURS
- LA RESTAURATION DES CHEFS-D'ŒUVRE

PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS D'ABONNEMENTS ET DE RÉABONNEMENTS

NOMBREUX PRIX :

DONT 3 VOYAGES EN U.R.S.S.

En vente dans les Kiosques et Librairies

Le numéro ..... 1,00 F
Abonnement 1 an ..... France 7,00 F
Etranger 9,00 F

C.C. POSTAL PARIS 4629-39 C.D.L.P.

E.S., 8, rue de Prony - Paris 17e

COMMUNIQUÉ

Tourisme et Travail informe ses adhérents que dans le cadre de son 18e Congrès national, il tiendra une assemblée départementale le :

SAMEDI 24 FEVRIER
de 16 à 19 heures

Maison des Jeunes
et de la Culture
12, rue Thomas-d'Orléans
COLOMBES-92

Au cours de cette assemblée, diverses informations seront données et le collectif départemental sera élu.

L'assemblée se terminera par la projection d'un film touristique.

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL

Origine :

L'Association a été fondée par Mme le Docteur Lagroua Weill-Hallé et déclarée en mars 1956, conformément aux dispositions de la loi de 1901, sous le nom de « Maternité Heureuse ».

Consultation pour le département des Hauts-de-Seine :

Le Centre situé 1, avenue Stresemann (angle avenue de Sully), à Suresnes, est ouvert :

— le lundi, de 9 h 30 à 11 h 30;
— le mercredi, de 17 h 30 à 19 heures;
— le samedi, de 10 à 12 heures.

Des hôtesses accueillent et renseignent toute personne intéressée.

Trop chère la T.V.?

plus maintenant avec le Compact 48 PHILIPS

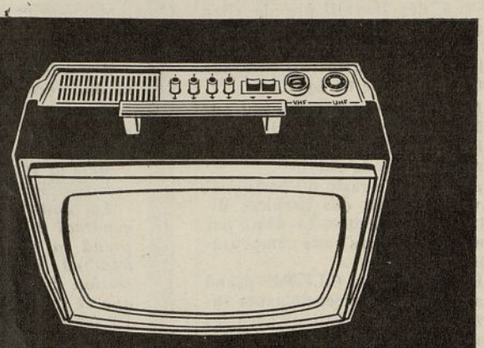

T.V. portable et de salon
Grande image 48 cm

T.V. PHILIPS :
la gamme la plus riche, les prix les plus avantageux,
la technique la plus sûre.
Du téléviseur portable au téléviseur couleur.

ELVINGER 73073

DÉMONSTRATION ET VENTE :

TéVé-MÉNAGER-SERVICE — Centre Commercial de Rueil, 62, rue d'Estienne-d'Orves, RUEIL-MALMAISON - 967-12-45

R. CAVORET — 9, rue de l'Arrivée, LA GARENNE - 242 45-05

NOBLET — 7, rue de Bezons, COURBEVOIE - 333 59-20 - 59-21

SCHNEPP — 93, rue Jean-Jaurès, PUTEAUX - 506 54-79 et 78-76

MASSON — 1, rue Castel-Marly, NANTERRE - 204 19-28

TELE-CENTRE — Centre Commercial rue des Pâquerettes, NANTERRE - CHA 26-82

GOUHIER — 59, rue Maurice-Thorez (ex-rue du Chemin-de-Fer), NANTERRE - 204 12-76

PRESENTATION DU LIVRE "La déportation"

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION de Mme Jeanne CHEVALIER

professeur honoraire de collège chevalier de la Légion d'honneur, membre du Comité de rédaction du livre **« La Déportation »** prononcée le 3 février 1968, à l'occasion de la présentation de ce livre par l'Association des Hauts-de-Seine de la FNDIRP

« La FNDIRP, son Association des Hauts-de-Seine, le Comité de rédaction du Livre me font le grand honneur de vous présenter en leur nom un document exceptionnel.

Nous souhaitons tous profondément que beaucoup d'hommes et de femmes de notre pays et d'ailleurs se posent cette question fondamentale :

« Qu'est donc cet ouvrage sur la déportation ? »

Car poser cette question aujourd'hui, c'est vouloir connaitre son temps, le temps présent qui est ce qu'il est parce que les événements portent leurs fruits et que l'on n'échappe pas à la valeur d'exemple du passé.

Il serait vain d'énumérer toutes les richesses du livre : plus de 4.000 documents photographiques ont été recueillis à travers l'Europe entière, aux sources les plus sûres et les plus riches.

Les plus caractéristiques, les plus représentatifs, des faits historiques couvrant la période de la montée du nazisme à la libération des camps affirment ainsi leur présence.

Car l'existence des camps hitlériens commence tôt, très tôt, dès l'accession d'Hitler au pouvoir. C'est alors dans le temps, le défilé d'images évocatrices. L'écrasement de l'opposition en Allemagne, le crime contre l'esprit, la guerre, les souffrances des peuples asservis, la Résistance en France, la répression, les prisons, les forteresses hitlériennes, le caractère particulier de chaque grand camp édifié en un lieu choisi, tous les aspects de la mort, du génocide, l'enthousiasme de la libération, l'expression accusatrice des enfants, la résistance et la dignité de l'homme, tout est vrai, tout a été vécu. La plaque sensible, mille fois impressionnée rend compte de ces temps maudits. Le sens de la page souvenir en accentue la mémoire.

Certes, cet univers absurde et effrayant où toutes les valeurs sont niées, se découvre sur les visages, sur les corps, dans l'activité démoniaque imposée aux déportés.

Mais dans l'esprit de ses auteurs, cet ouvrage est à la fois une stèle érigée au souvenir impérissable de ces millions de vies souffléés par le vent d'une folie criminelle sans précédent, mais aussi une source de réflexion, en vue de préserver l'humanité de malheurs incalculables.

Mais, presque un quart de siècle après la fin du cauchemar, ce monument de l'histoire des hommes du XXe siècle est un avertissement, une arme pour la conscience, un appel à la vigilance active.

Hitler, l'instrument démentiel, a disparu, mais les dynasties des seigneurs de la guerre, elles, ont continué d'exister. Des rameaux ont fleuri sur cet arbre du militarisme et du nationalisme allemand. Les nations européennes, la France en particulier, sentent monter leur inquiétude devant le danger réel du néo-nazisme, sous ses formes nouvelles.

Il ne s'agit pas d'une poignée de fanatiques isolés; c'est tout un courant de revanche. Familles éprouvées et survivants pourraient-ils suivre avec indifférence les rassemblements publics des SS, les poursuites et brimades, les persécutions subies par les opposants et les victimes allemandes du nazisme; que dire de l'interdiction des forces résolues à freiner sa montée et enfin que penser de la progression de ce parti national-démocrate, le N.P.D. ?

Ce N.P.D. prône le pangermanisme et ne reconnaît pas les conséquences de la deuxième guerre mondiale; il glorifie les vertus guerrières, réhabilite les SS, désapprouve tout projet de désarmement et s'implante déjà solidement dans les parlements et les communes.

Malgré l'action des Allemands lucides, le courage des forces pacifiques, dans les conditions historiques actuelles, c'est un immense danger pour un avenir peut-être proche si la voix haute des consciences ne se fait pas entendre à temps.

L'impunité des crimes de guerre, le soutien du néo-nazisme ou la tolérance inadmissible à son égard, l'existence de son fer de lance, le N.P.D., sont les visages à peine masqués de la haine guerrière en marche.

Au contraire, l'ouvrage **« La Déportation »** porte, en son dépouillement, notre message de raison et d'entente, notre volonté de paix et de fraternité entre les peuples, notre confiance passionnée en l'homme qui a su se dépasser pour assurer sa qualité d'homme. »

A PROPOS DE LA "RELANCE" DU LOGEMENT

SUITE DE L'INTERVIEW DE FERNAND BAILLET, PREDISENT DE LA COMMISSION DU LOGEMENT URBAIN DU CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE

Nous avons vu démonter, la semaine dernière, les arguments avancés par le pouvoir tendant à faire croire que des milliers de logements de plus seraient financés en 1968. Nous avons vu notamment que ces « nouveaux » logements ne feraient que remplacer d'autres catégories déjà prévues en financement, tels les HLM, les PSR, etc.

A la question posée : « Il n'en reste pas moins vrai que les mallogés trouveront plus de logements et à des prix abordables », F. Baillet répondait par un NON catégorique. Reprenons là notre entretien.

— Pourquoi niez-vous cette dernière affirmation ?

— Parce que, nous l'avons vu, 2.000 « PLR » remplaçant 2.000 HLM cela ne donne rien de plus, d'abord. Ensuite parce que les locataires n'auront pas de loyers moins chers malgré les « mesures » prises, pour plusieurs raisons :

La première : jusqu'ici un jeune ménage, sans enfant, pouvait prétendre à un HLM si ses ressources mensuelles étaient AU MAXIMUM de 1.400 ou 1.750 F suivant qu'il y ait UN ou DEUX SALAIRES.

Aujourd'hui, ces ressources MAXIMUM sont ramenées à 1.250 et 1.575 F.

Un pourcentage énorme de jeunes ménages perdra donc tout espoir d'obtenir un logement HLM si ses ressources (75.000 AF de moyenne chacun) sont supérieures à ces chiffres.

— Les chiffres étant là, je suis d'accord, mais le gouvernement vient de créer une catégorie de logements « moins chers », donc ce jeune ménage y trouvera place ?

— Mais non ! Pour cette nouvelle catégorie appelée « PLR », le plafond de ressources est abaissé de 30 %. Résultat : le jeune ménage ne devra pas dépasser 882 à 1.102 F de ressources ! Moyenne : 55.000 AF de salaire chacun !

— C'est inouï, mais alors que deviennent-ils ?

— Le gouvernement y a pensé. Vous savez qu'il a déclaré que 10 % de logements devraient leur être réservés. Mais on les renvoie en fait dans l'autre catégorie prévue, la troisième, dont les loyers A DIT LE MINISTRE devront être 50 % plus élevés que ceux des HLM. A moins qu'ils gagnent... moins de 55.000 AF chacun...

— Ils seront donc dans la « cage » de ceux que nos ministres considèrent comme « riches » ?

— Exact, et le problème est le même pour les autres familles avec un enfant, deux enfants, etc., puisque, pour eux aussi, le PLAFOND de ressources a été abaissé. C'est ainsi qu'un père de famille a pu me dire récemment : « En définitive, je n'ai pas intérêt à ce que mon patron augmente mon salaire ». C'est épouvantable... mais il avait raison ! Sous une forme anodine, le gouvernement gaulliste sert ceux qui sont ses maîtres : les trusts et les grands monopoles.

— Si vous le permettez, il semble toutefois que le gouvernement ait pris des mesures intéressantes de financement pour réduire en fait les loyers ?

— C'est exact sur un point : il PRETERA l'argent aux Offices à un taux d'intérêt moins élevé, et en fonction du coût REEL de la construction, ce qui lui fait dire : loyers moins chers de 25 à 30 %.

— Donc, vous applaudissez des deux mains ?

— Nous AURIONS applaudi, si ces mesures avaient été appliquées aux HLM, mais ce n'est pas le cas. Elles s'appliquent à la nouvelle catégorie créée (PLR) de qualité réelle inférieure, en retrait sans doute de 20 ans sur la qualité réelle actuelle.

— Oui, mais enfin, ce que les gens veulent, c'est « un logement », tant pis pour le confort. Et ceux-là sont mains chers de 25 à 30 % !

— Le gouvernement compte beaucoup sur cette réaction et c'est là qu'est le scandale de son attitude !

1) J'en reviens à ma « 2 chevaux » de la semaine dernière : ils paieront une voiture non-équipée, donc logiquement moins chère. Autrement ce serait du vol.

2) Si les loyers sont 30 % moins chers, l'allocation logement baissera automatiquement...

3) Cette baisse de 30 %, PREVUE, prend comme comparaison les loyers des derniers HLM construits, MAIS les loyers de ces derniers ne sont pas REELS, ils sont en fait 15 % plus élevés, les offices opérant une péréquation ! Donc cette « baisse » ne serait plus que de 15 % et non de 30... (et je ne parle pas de l'allocation logement diminuée).

4) Les terrains NON CONSTRUITS devenant introuvables dans la région parisienne, il faut de plus en plus réaliser sur des terrains en partie construits. De ce fait, le sol revient nettement plus cher. Des expériences RECENTES prouvent que l'incidence est de l'ordre de 20 à 35 % ! Faisons les comptes et l'on s'aperçoit que les « mesures » prévues n'apporteront rien : pas un logement de plus et pas de loyers moins élevés, à moins bien sûr que l'on ne construise des logements indignes de ce nom.

— J'ai bien suivi votre raisonnement et tout cela me paraît indiscutable. Cependant, à la suite de notre premier article, « l'Eveil » a reçu, entre autres, une lettre d'un lecteur qui se résume à ceci : « Vous critiquez les mesures prises par le gouvernement, mais vous ne proposez rien, n'y a-t-il pas des mesures meilleures à prendre, ou alors vous contentez-vous de critiquer parce que c'est un gouvernement qui ne vous plait pas qui est en place ? Qu'avez-vous à dire ? »

— Il y a des solutions. Nous considérons la critique seule comme négative, aussi nos propositions les voici :

(Amis lecteurs, cette suite sera aussi notre conclusion, nous la publierons la semaine prochaine. Nous démontrerons qu'il y a des mesures positives à prendre, et elles sont simples.

TELEVISION

VENDREDI 16 FEVRIER

Première chaîne :
9.00, 11.45, 13.30, 20.20, 21.35 et 22.45 Jeux olympiques de Grenoble — 19.40 Les atomistes (feuilleton) — 20.35 Panorama — 22.00 A vous de juger.
Deuxième chaîne :
11.45, 19.00, 20.00 et 22.45 Jeux olympiques de Grenoble — 23.00 Série : Gant de velours.

SAMEDI 17 FEVRIER

Première chaîne :
7.45, 11.45, 13.30, 14.30, 20.20, 21.05 Jeux olympiques de Grenoble — 19.40 Accords d'accordéon — 20.35 Les saintes chéries (feuilleton) — 21.35 Les grands enfants — 22.35 Bonnes adresses du passé : Pierre de Coubertin.
Deuxième chaîne :
11.45, 17.30, 21.15 Jeux olympiques de Grenoble — 20.00 « Le crime de lord Arthur Saville » — 23.15 Le plus grand chapiteau du monde.

DIMANCHE 18 FEVRIER

Première chaîne :
13.30 et 22.20 Jeux olympiques — 14.30 Télé-Dimanche, avec Mireille Mathieu — 17.25 « La vie commence demain » (film) — (film) — 19.30 Sébastien parmi les hommes — 20.45 « Peau de banane » (film).
Deuxième chaîne :
12.45 et 20.00 « L'homme de la plaine » (film) — 17.05 Le chant du boeing — 19.00 Série : « Le prisonnier » (film) — 22.00 Diversion — 22.20 Les mystères de l'Ouest.

LUNDI 19 FEVRIER

Première chaîne :
16.30 Emissions pour la jeunesse — 19.40 Les atomistes (feuilleton) — 20.35 Pas une seconde à perdre — 21.15 Le monde parallèle — 22.10 Vivre et parler.
Deuxième chaîne :
19.40 Les aventures fantastiques de Joe au royaume des mouches — 20.05 Monsieur cinéma — 20.35 « Infidèlement vôtre » (film en V..) — 22.20 Les écrans de la ville.

MARDI 20 FEVRIER

Première chaîne :
19.40 Les atomistes (feuilleton) — 20.00 Le quart d'heure de M. Louis Leprince-Ringuet — 20.50 « La Mendigote », d'après Thérèse de Saint-Phalle — 22.20 Les grands interprètes : Philippe Entremont, pianiste.
Deuxième chaîne :
19.40 Les aventures fantastiques de Joe au royaume des mouches — 20.00 Trois petits tours — 20.05 Séance tenante — 22.15 Des agents très spéciaux.

MERCREDI 21 FEVRIER

Première chaîne :
16.30 Emission pour la jeunesse — 19.40 Les atomistes (feuilleton) — 20.35 Les coulisses de l'exploit — 21.20 Il était une fois — 22.20 Bibliothèque de poche — 22.55 Football : extrait de la Coupe des vainqueurs de coupe.
Deuxième chaîne :
19.40 Les aventures fantastiques de Joe au royaume des mouches — 20.00 Trois petits tours — 20.05 Un quart d'heure avec Jean-Marie Domenach — 20.30 « Eléna et les hommes » (film).

JEUDI 22 FEVRIER

Première chaîne :
16.30 Les émissions pour la jeunesse — 19.40 Les atomistes — 20.35 Un contre tous — 21.30 Une page de Louis Jouvet — 22.00 L'auréole de plomb.
Deuxième chaîne :
16.40 Les aventures fantastiques de Joe au royaume des mouches — 20.00 Trois petits tours — 20.10 « Le voyage fantastique » (film) — 21.40 En question de l'aéronautique.

LA COOTYPOGRAPHIE, 6 BIS, RUE DENIS-PAPIN ASNIÈRES SEINE 473.71-26 : 473.02.55